



**Programme des Nations Unies
pour l'Environnement
Plan d'action pour la Méditerranée**

Distr.: Générale
31 octobre 2022
Original : Anglais

93^{ème} réunion du Bureau des Parties contractantes
à la Convention pour la protection du milieu marin
et du littoral de la Méditerranée et ses Protocoles

Thessalonique, Grèce, 30 novembre – 1^{er} décembre 2022

Point 3 de l'ordre du jour : Rapport sur les travaux menés en mars – octobre 2022

Rapport d'activité du Secrétariat sur les activités menées pendant la période mars – octobre 2022

Pour des raisons de coût et de protection de l'environnement, le tirage du présent document a été restreint. Il est aimablement demandé aux délégations d'apporter leur copie de ce document aux réunions et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

Table des matières

	Page
I. Introduction	1
II Principales activités/résultats par thème du programme de travail lié à un résultat spécifique	1
<i>Programme SMT 1 : Vers une mer et côte en Méditerranée sans pollution et sans déchets, en s'appuyant sur l'économie circulaire</i>	1
<i>Programme SMT 2 : Vers des écosystèmes méditerranéens sains et une plus forte biodiversité</i>	4
<i>Programme SMT 3 : Vers une Méditerranée résiliente au changement climatique</i>	8
<i>Programme SMT 4 : Vers une utilisation durable des ressources côtières et marines, y compris l'économie circulaire et bleue</i>	9
<i>Programme SMT 5 : Gouvernance</i>	11
<i>Programme SMT 6 : Vers une surveillance, une analyse, une connaissance et une vision de la mer et du littoral méditerranéens pour une prise de décision informée</i>	15
<i>Programme SMT 7 : Pour des activités de plaidoyer, de sensibilisation, d'éducation et de communication éclairées et cohérentes</i>	19

I. Introduction

1. Le présent rapport couvre les activités entreprises et les produits obtenus entre mars et octobre 2022. Les Rapports du Secrétariat sur des questions particulières et sur des questions financières et administratives sont préparés sous forme de documents distincts, à savoir respectivement UNEP/MED BUR.93/6 et UNEP/MED BUR.93/5. Le « *Rapport du Secrétariat sur la mise en œuvre des décisions de la CdP 22* » complémentaire est présenté dans le document UNEP/MED BUR.93/4.

2. Au cours de ladite période, le Secrétariat a examiné les moyens possibles de mettre à jour la manière de rendre compte au Bureau des progrès réalisés afin de mieux rationaliser l'établissement des rapports et de mettre l'accent sur les priorités ; il a également présenté certaines propositions dans le Rapport du Secrétariat sur des questions spécifiques, pour examen par le Bureau.

II. Principales activités/principaux résultats selon le thème du Programme de travail relatif à des produits spécifiques

Programme SMT 1. Vers une mer et côte en Méditerranée sans pollution et sans déchets, en s'appuyant sur l'économie circulaire

Résultat 1.1. Des stratégies et un plan d'action de lutte contre les déchets marins et la pollution par les matières plastiques ont été élaborés et mis en œuvre au moyen d'approches globales, cohérentes et collaboratives

3. La Réunion sur les pratiques optimales en matière de déchets marins a été organisée avec succès à la suite du Forum international sur les déchets marins et l'économie circulaire MARLICE 2022 organisé les 17 et 18 mai 2022 à Séville (Espagne). À cette réunion, une vue d'ensemble des mesures et instruments visant à prévenir, contrôler et gérer la production de déchets marins provenant des stations d'épuration des eaux usées, des activités aquacoles, des apports fluviaux et de la navigation a été présentée (UNEP/MEDWG.526/3). Le CAR/Plan Bleu, en tant que partenaire du projet intitulé « *Communauté méditerranéenne de protection de la biodiversité* » d'Interreg Med, en collaboration avec le CAR/CPD a également pris part à l'organisation d'une table ronde lors du Forum international MARLICE.

4. Le CAR/CPD a préparé une note d'orientation comprenant des recommandations pour progresser vers un Bon état écologique (BEE) pour l'OE 10 de l'IMAP sur les déchets marins dans les Aires marines protégées (AMP) de la Méditerranée. Cette note d'orientation fait partie du processus de capitalisation du projet Plastic Busters MPA, basé sur les résultats de diverses activités mises en œuvre dans le cadre de ce projet. Une formation régionale sur une meilleure compréhension des microplastiques et l'identification de la manière de traiter les problèmes a été préparée par le CAR/CPD, en collaboration avec le MIO-ECSDE, et s'est déroulée sur plusieurs sessions en ligne en avril et juin 2022.

5. Des Accords de financement à petite échelle (SSFA) ont été conclus et signés avec neuf pays dans le cadre du projet MED II sur les déchets marins et de l'Accord de coopération avec le ministère italien de la Transition écologique (MiTE), et trois autres sont en cours, tandis que trois sont également opérationnels avec la Commission de la mer Noire, ainsi qu'avec le CAR/ASP et le CAR/CPD. Un certain nombre de projets pilotes concernant « adopter une plage », la « pêche aux déchets », la gestion améliorée des déchets marins dans les ports et les marinas et les apports fluviaux de déchets marins sont en cours dans cinq pays du sud de la Méditerranée et de l'Adriatique.

6. Plusieurs processus ont été préparés par le CAR/CPD pour fournir une assistance technique aux pays du sud de la Méditerranée sur les instruments réglementaires visant à réduire et à prévenir l'utilisation d'articles en plastique à usage unique (SUP) (Algérie, Égypte, Liban, Maroc, Tunisie), en suivant les lignes directrices techniques sur les SUP préparées par le Centre. Ces processus sont soutenus par les projets WES et Med II sur les déchets marins financés par l'UE.

7. Le REMPEC a apporté un soutien technique au MED POL pour les activités du projet MED II sur les déchets marins financées par l'UE, liées à l'amélioration de la gestion des déchets marins provenant de sources en mer dans les ports et les marinas en Méditerranée. Une réunion de lancement a été organisée avec le consultant international recruté par le MED POL en juillet 2022. Des réunions bilatérales ont été organisées avec les pays bénéficiaires (Algérie, Maroc et Tunisie) en septembre et octobre 2022 en vue de faciliter le recrutement des consultants nationaux pour soutenir la mise en œuvre des activités au niveau national ainsi que la sélection du port et de la marina supplémentaires par les pays respectifs.

Résultat 1.2. Une réponse holistique et efficace de lutte contre la pollution d'origine terrestre et maritime, dans le cadre de la politique globale de l'approche écosystémique pour la Méditerranée, (produits chimiques, contaminants, eutrophisation, bruit, hydrocarbures et pollution émergente) est mise en œuvre pour assurer la durabilité des écosystèmes côtiers et marins en Méditerranée

8. En ce qui concerne la préparation des Plans régionaux de gestion de l'agriculture, de l'aquaculture et des eaux pluviales urbaines, la première Réunion des groupes de travail s'est tenue à Athènes (Grèce) du 25 au 27 octobre 2022. Les ébauches des trois plans régionaux ont été discutées. Les mesures proposées ont été examinées et des échéances sur les travaux ultérieurs ont été convenues avec les experts des groupes de travail.

9. La préparation de lignes directrices techniques pour soutenir la mise en œuvre des Plans régionaux sur le traitement des eaux usées urbaines et la gestion des boues d'épuration sera discutée à une Réunion régionale d'experts qui se tiendra à Ankara (Türkiye) les 22 et 23 novembre 2022, sous l'égide du gouvernement turc. La Réunion discutera et approuvera l'utilisation par les Parties contractantes de trois lignes directrices sur a) les technologies disponibles de traitement des eaux usées urbaines et des boues d'épuration et les systèmes d'aide à la décision pour leur sélection, b) les normes de prétraitement des effluents industriels pour les industries se déversant dans les systèmes de collecte des eaux usées urbaines et c) les normes régionales sur les technologies de dessalement et les normes environnementales disponibles pour le rejet de saumure dans le milieu marin. Cette activité est coorganisée par le MedProgramme financé par le FEM.

10. Les travaux concernant la mise à jour des lignes directrices sur l'immersion des matières inertes non polluées sont en cours. Un questionnaire sera distribué pour recueillir la contribution des Parties contractantes concernant les meilleures pratiques possibles. Cette tâche est entreprise en synergie avec le Protocole de Londres de l'OMI.

11. Un appel d'offres lancé pour l'enlèvement d'équipements contaminés par des biphényles polychlorés (PCB) est en phase d'évaluation. Les adjudicataires se chargeront de la collecte, du transport et de l'élimination des 785 tonnes de PCB provenant d'Algérie et du Liban (Phase 1 du sous-projet 1.1 du MedProgramme). Des accords juridiques avec l'Algérie et le Liban sont en place pour faciliter la mise en œuvre de ce contrat. L'inventaire et l'échantillonnage des nouveaux polluants organiques persistants (POP) (PFA, HBCD, SCCP) sont en préparation au Liban, au Maroc et en Tunisie. Des feuilles de route de politiques pour mettre à jour les législations nationales en fonction des engagements actuels dans le cadre de la Convention de Stockholm sont en cours de rédaction.

12. Une note technique pour l'élaboration d'un module de Master sur les plastiques et leurs additifs dans une économie circulaire est en cours de préparation. Le cours sera enseigné dans les universités d'Algérie, du Maroc et de Tunisie (Master en gestion des changements environnementaux en Méditerranée). L'activité est financée par un accord avec le Secrétariat des Conventions de Bâle-Rotterdam-Stockholm (projet INPLASTICS).

13. Le REMPEC a signé une lettre d'accord avec le Cedre, en France (sur le conseil et l'expertise en matière de pollution accidentelle des eaux), pour la finalisation du « *Condensats - Guide d'intervention chimique* », conformément aux recommandations de la 14^e Réunion des Points focaux du REMPEC. Le REMPEC a également établi des contacts avec les institutions partenaires et l'Organisation maritime internationale (OMI) pour coordonner la préparation des ateliers nationaux sur l'évaluation des capacités de gestion pour répondre à la pollution par les hydrocarbures dans les états côtiers de la Méditerranée centrale et orientale et pour la mise en œuvre des plans d'amélioration qui en découlent.

14. Le REMPEC a lancé les activités du groupe de travail MENELAS et a progressé dans la préparation de l'élaboration des modalités de création et de fonctionnement éventuels d'un « *Fonds bleu* » régional, notamment en matière de gouvernance et de financement. Le REMPEC est également entré en contact avec le Secrétariat de l'Accord RAMOGE afin de mieux coordonner et planifier les activités conjointes, en veillant à l'utilisation pratique du projet de rapport commun de détection de la pollution marine par les hydrocarbures ou de recherche sur cette pollution préparé par le Réseau méditerranéen des agents chargés de l'application des lois relatives à la Convention MARPOL dans le cadre de la Convention de Barcelone (MENELAS), au cours de l'opération OSCAR-MED 2022, et du retour d'information ultérieur des pays participants, ainsi qu'en explorant la participation éventuelle des Parties contractantes à la Convention de Barcelone à l'opération OSCAR-MED 2023. Le REMPEC est en contact avec la Türkiye, qui assure la présidence du MENELAS, en vue de définir la date et le lieu de la 5^e Réunion du MENELAS.

15. Le REMPEC a pris les dispositions nécessaires avec les pays bénéficiaires pour l'organisation d'une série de 14 ateliers nationaux sur l'évaluation des capacités de gestion et des systèmes nationaux pour répondre à la pollution marine par les hydrocarbures et sur la mise en œuvre du plan d'amélioration, respectivement en Albanie (du 18 au 20 octobre), en Bosnie-Herzégovine (du 10 au 12 octobre), en Croatie (du 26 au 28 septembre), à Chypre (du 27 au 29 septembre), en Égypte (les 22 et 23 novembre), en Grèce (les 5 et 6 juillet), en Israël (du 18 au 20 octobre), au Liban (à confirmer), en Libye (du 24 au 26 octobre), au Monténégro (les 13 et 14 octobre), en Slovaquie (du 13 au 19 septembre), en Syrie (en ligne, à confirmer) et en Turquie (du 24 au 26 octobre) ainsi qu'au Monaco (les 26 et 27 juillet).

16. Le REMPEC a organisé l'atelier de deux jours intitulé « Technique d'évaluation de la pollution du littoral en vue du nettoyage (SCAT) » à Netanya (Israël) du 20 au 22 septembre 2022 dans le cadre de l'accord de mise en œuvre entre Chypre, la Grèce et Israël, signé en 2018, pour soutenir l'application du Plan d'urgence sous-régional (PUS) connexe pour la lutte contre la pollution marine par les hydrocarbures. L'atelier SCAT a été suivi par la 3^e Réunion des autorités opérationnelles des trois pays responsables de la mise en œuvre du PUS. Le REMPEC a également terminé la préparation de l'atelier sous-régional de deux jours sur la « *Responsabilité et l'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures et les SNPD* » organisé du 18 au 20 octobre 2022 à Tunis (Tunisie), y compris le recrutement des conférenciers et les dispositions logistiques pour la participation des représentants de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie.

17. L'élaboration du Plan d'urgence sous-régional (PUS) de l'Adriatique en cas de déversement d'hydrocarbures entre

l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, l'Italie, le Monténégro et la Slovénie se poursuit. Le programme des trois réunions sous-régionales connexes a été défini, à savoir Durres (Albanie) les 8 et 9 novembre 2022, Opatija (Croatie) du 16 au 18 mai 2023 et Italie, en novembre 2023. Le REMPEC a établi un contact avec le projet NAMIR cofinancé par l'UE afin de coordonner les efforts et d'établir des synergies, dans la région Adriatique.

18. Le REMPEC a achevé la version finale du Guide sur les Condensats - Intervention chimique pour la Méditerranée. Le REMPEC et les Fonds internationaux d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (FIPOI) ont organisé une session interactive sur les outils et les directives concernant l'intervention en cas de déversement de substances nocives et potentiellement dangereuses, en marge d'INTERSPILL 2022 organisé à Amsterdam (Pays-Bas) le 22 juin 2022.

19. À la suite de la notification par l'autorité compétente tunisienne de l'incident au cours duquel un pétrolier, XELO, transportant 750 tonnes de diesel a fait naufrage le 16 avril 2022 dans le golfe de Gabès, à environ 7 km de la côte sud-est de la Tunisie, le REMPEC a communiqué au gouvernement tunisien les offres d'assistance reçues des pays voisins. À la demande des autorités tunisiennes, le REMPEC a dépêché un expert de l'ITOPF à Tunis (Tunisie) du 25 au 29 avril 2022 pour fournir un appui sur les demandes d'indemnisation et les compensations. Le REMPEC a activé le Centre euro-méditerranéen pour les changements climatiques (CMCC), membre de l'Unité d'assistance méditerranéenne (UAM), pour fournir des prédictions simulant le mouvement des hydrocarbures en cas de perte totale de la cargaison et des hydrocarbures de soute ainsi qu'une image satellite montrant la couche de pétrole autour de la zone du navire coulé.

20. Le CAR/Plan Bleu a établi des contacts préliminaires avec l'Institut méditerranéen de l'eau (IME) afin de mettre en synergie les activités pour l'établissement d'un état des lieux du dessalement dans le cadre de l'observatoire WESR Med, ainsi qu'avec l'Agence française de développement pour collaborer à un outil d'aide à la décision pour des investissements durables en matière de dessalement.

21. La mise en œuvre du sous-projet 1.2 du MedProgramme (projet d'investissement dans les points chauds de la pollution) a débuté cette année. Dans le cadre de la composante 1 de ce projet, l'accord juridique avec la BEI a été signé pour mettre en œuvre des actions nationales dans trois parties contractantes afin de réduire les nutriments dans les points chauds côtiers. De plus, dans le cadre de la composante 2 de ce projet, trois réunions du Groupe de travail pour le développement des trois nouveaux Plans régionaux de gestion de l'agriculture, de l'aquaculture et des eaux pluviales urbaines auront lieu cette année.

Résultat 1.3. Des approches systémiques fondées sur les principes de l'économie circulaire, l'éco-innovation ainsi que de la consommation et la production durables ont été intégrées dans les secteurs d'activité clés qui constituent les principales sources de pollution.

22. En ce qui concerne le Plan d'action pour une consommation et une production durables en Turquie, l'étude sur la chaîne de valeur de la construction et de la démolition et sa feuille de route de politique sont en cours de révision par le ministère de l'Environnement, de l'Urbanisation et du Changement climatique. Les prochaines étapes sont en cours de discussion en vue de l'organisation d'un atelier national.

23. Le « Switchers Support Programme » (programme de soutien à l'entrepreneuriat) poursuit son développement, dans la lignée des progrès réalisés au cours de la dernière période biennale : un bulletin d'information sur le développement durable des entreprises « ACT Network » est en cours de préparation ; de nouveaux membres utilisent la boîte à outils des Switchers qui fournit des outils de développement durable des entreprises aux entrepreneurs, aux organisations de soutien aux entreprises et aux experts, et assure une amélioration continue ; la méthodologie d'innovation ouverte est en cours de finalisation avant la mise en place de la plateforme numérique qui servira à gérer les communautés d'innovation ouverte ; une plateforme Switchers Products hébergera les produits et services des membres de la communauté Switchers ; une note d'orientation de l'Observatoire sur la finance durable est en cours de préparation et la structure de l'Observatoire est en cours de conception.

1.4. L'approche « Une seule santé », qui associe la santé humaine et des écosystèmes à la réduction et à la prévention de la pollution, élaborée et mise en œuvre en tenant compte des leçons tirées de la pandémie de COVID-19.

24. La proposition conjointe et coordonnée sur la désignation de la mer Méditerranée, dans son ensemble, comme zone de contrôle des émissions d'oxydes de soufre (Med SOx ECA), présentée dans l'annexe de la Décision IG.25/14, a été soumise le 4 février 2022 par la France, au nom des Parties contractantes à la Convention de Barcelone et des États membres de l'Union européenne, à la 78^e session du Comité de la protection du milieu marin de l'Organisation maritime internationale (MEPC 78) organisée à Londres (Royaume-Uni) du 6 au 10 juin 2022. Le MEPC 78 a approuvé la désignation de Med SOx ECA en vertu de la règle 14 de l'appendice VI de la Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires (MARPOL). Les projets d'amendements visant la désignation officielle Med SOx ECA ont été proposés pour adoption à la 79^e session du MEPC de l'OMI (MEPC 79) qui se réunit à Londres (Royaume-Uni) du 12

au 16 décembre 2022.

25. Le REMPEC a progressé, en consultation avec les six pays qui n'ont pas encore ratifié l'appendice VI de MARPOL, dans la finalisation des rapports nationaux sur l'évaluation des besoins de l'Albanie, de la Bosnie-Herzégovine, de l'Égypte, d'Israël, du Liban et de la Libye, notamment en ce qui concerne le plan de travail et le calendrier liés à leur ratification et à la mise en œuvre effective de l'appendice VI de MARPOL ainsi qu'à leur mise en œuvre de la Med SOx ECA.

26. Un projet de stratégie régionale de collecte de fonds visant à soutenir les États côtiers méditerranéens en relation avec la ratification et la mise en œuvre effective de l'appendice VI de MARPOL, ainsi qu'avec la mise en œuvre de la Med SOx ECA et des mesures connexes de respect des obligations, a été partagé avec les Parties contractantes qui n'ont pas encore ratifié l'appendice VI de MARPOL. Le REMPEC a également poursuivi son dialogue avec les parties prenantes concernées afin d'apporter un soutien technique, à travers des activités de coopération technique et de renforcement des capacités, y compris un soutien financier et des activités de mobilisation des ressources, pour répondre aux besoins des Parties contractantes.

27. Le REMPEC a entamé la préparation de la mise en place du Comité technique d'experts sur les zones de contrôle des émissions (ECA) d'oxydes d'azote (NOx), dont le lancement est prévu immédiatement après le MEPC 79.

Programme SMT 2. Vers des écosystèmes méditerranéens sains et une plus forte biodiversité

Outcome 2.1. Ecosystem resilience improved through restoration of those with best regeneration potential

28. Le CAR/Plan Bleu est l'un des principaux partenaires de la Communauté méditerranéenne de protection de la biodiversité (MBPC) du programme Interreg, chargé des activités de capitalisation. En collaboration avec les projets des Communautés, le CAR/Plan Bleu dirige l'élaboration d'un document d'orientation sur les défis transformateurs pour la conservation, la restauration et l'utilisation rationnelle de la biodiversité en Méditerranée. Le 18 janvier 2022, le CAR/Plan Bleu a organisé un atelier intitulé « *les expériences de gouvernance des zones humides et des AMP méditerranéennes de TUNE UP et de MBPC – capitaliser les meilleures pratiques et construire un réseau plus solide* ». Quant à l'événement final de la MBPC, il aura lieu à Bruxelles du 2 au 4 novembre 2022. La réunion de lancement du projet Waterlands de restauration des zones humides en Europe dans le cadre du programme Horizon 2020 de l'UE a eu lieu les 13 et 14 janvier 2022. Le CAR/Plan Bleu prend part à des activités liées à la bonne gouvernance pour la restauration des zones humides, ainsi qu'à des activités de plaidoyer et de communication. La première réunion des partenaires du projet a eu lieu à Dublin du 4 au 6 mai 2022.

29. La division Écosystèmes du PNUE a financé une étude préliminaire, qui sera menée sous la supervision du Plan Bleu, pour définir les cahiers de charge d'un projet régional sur la restauration et la gestion durable des forêts méditerranéennes. La note conceptuelle sera présentée à la direction du PNUE et aux donateurs potentiels au début de l'année 2023.

30. Élaboré dans le cadre de la Décennie des Nations unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030), dirigé par le PNUE et la FAO, et coordonné par le Bureau régional du PNUE pour l'Europe en coopération avec GRID-Arendal, le projet « Coopération des cinq mers pour la restauration des écosystèmes » est une nouvelle initiative qui vise à catalyser la restauration et la régénération effectives du milieu marin dans cinq bassins maritimes : la mer Baltique, la mer Noire, la mer Caspienne, la mer Méditerranée et le bassin de l'Atlantique du Nord-Est. Les partenaires du projet sont la Commission de la mer Noire, la Commission HELCOM, la Commission OSPAR, le Secrétariat de la Convention de Téhéran et le Secrétariat du PNUE/PAM - Convention de Barcelone, y compris le CAR/ASP, le CAR/Plan Bleu et le CAR/PAP. Le partenariat est complété par le Secrétariat de la CDB, qui offre une perspective multilatérale mondiale. Le projet vise à contribuer à l'objectif à long terme de protection, de restauration et de régénération de l'intégrité écologique et de la diversité biologique des cinq bassins maritimes, en sauvegardant leur valeur écologique et les services écosystémiques pour les générations futures. Le projet combinera les travaux à l'échelle locale à travers une série d'« études de cas » spécifiques, avec des travaux à l'échelle du bassin sur l'échange de connaissances et le renforcement des capacités entre tous les partenaires du projet. Les partenaires du projet travailleront de concert pour créer un manuel sur la restauration et la régénération des écosystèmes marins qui s'inspirera des études de cas du projet et du programme transrégional d'échange de connaissances et de renforcement des capacités. Ce manuel sera destiné à la communauté océanique mondiale ainsi qu'aux acteurs travaillant dans les cinq bassins maritimes du projet. Le projet de proposition de projet est en cours de finalisation. Les partenaires préparent des supports de communication en vue de lancer la consultation des représentants gouvernementaux. Le Secrétariat informera les Points focaux du PAM en temps voulu afin d'obtenir le soutien des Parties contractantes et donateurs intéressés.

31. Un atelier virtuel intitulé « *Les avantages de la restauration des écosystèmes : une perspective européenne* » a été organisé par le PNUE-WCMC le 24 mai 2022. Une première session a démontré les multiples avantages de la restauration des écosystèmes dans le but de promouvoir la mise en œuvre de programmes de restauration des paysages terrestres et

marins à travers l'Europe dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes. Une deuxième session a été l'occasion pour les initiatives de restauration de permettre l'échange des expériences et des leçons apprises avec les participants à l'atelier, notamment en ce qui concerne le renforcement des capacités, les initiatives de revalorisation et les financements futurs. Les messages clés et les enseignements tirés de la session sur les océans, les côtes et les zones humides, qui a été animée par le PNUE ROE et le PNUE/PAM, sont résumés comme suit : le soutien des pouvoirs publics et des décideurs est important pour développer les initiatives de restauration ; le plaidoyer est un outil important pour présenter les avantages de la restauration aux plus hauts niveaux ; la gouvernance doit être inclusive et impliquer les parties prenantes locales ; la surveillance est un outil significatif pour le succès de tout effort de restauration ; le secteur privé, les obligations vertes, les obligations bleues, les fondations et les compagnies d'assurance sont toutes des sources potentielles de financement.

32. Dans le contexte du Cadre de suivi des indicateurs des mers régionales et de la Décennie des Nations unies pour la restauration des écosystèmes, un projet financé par l'Agence suédoise de coopération internationale pour le développement (SIDA) a soutenu des actions de restauration d'une espèce et d'un habitat clés : le *Pinna nobilis* et les zones humides côtières de la Méditerranée.

Résultat 2.2. Un réseau méditerranéen complet, cohérent, efficace et durable d'AMP et d'AMCZ bien gérées mis en place et élargi

33. La feuille de route post-2020 pour les AMP méditerranéennes, qui fait partie du processus de collaboration du Forum pour les AMP, dont le but est de soutenir la mise en œuvre des objectifs fixés aux niveaux mondial et régional tels que la Stratégie régionale sur les AMCP et les AMCE en Méditerranée, a intégré le retour d'information des sessions du Forum pour les AMP. Le Comité de pilotage du Forum a examiné la version intégrée et a soumis ses commentaires finaux à sa 6^e réunion le 17 mai 2022. Cette nouvelle version a été soumise aux organes de gouvernance du CAR/ASP et du MedPAN pour sa validation finale avant fin octobre 2022, en vue d'une large diffusion. Le CAR/Plan Bleu a participé et, dans le cadre du projet « Communauté méditerranéenne de protection de la biodiversité » d'Interreg Med, a produit un rapport contenant des contributions à la feuille de route post-2020. Le projet MBPC, dont le CAR/Plan Bleu est partenaire, a également signé un Protocole d'accord avec le Sanctuaire Pelagos lors de sa COP organisée en décembre 2021 à Rome avec des actions concrètes à mettre au point en collaboration pour soutenir le plan de gestion approuvé en décembre 2021.

34. Un atelier de collaboration entre partenaires a eu lieu à Dubrovnik (Croatie) du 31 mai au 1^{er} juillet 2022 sur la conservation de l'AIEB du détroit ionien de l'Adriatique du Sud (SAIS) grâce à diverses mesures de conservation efficaces par zone, y compris l'élaboration d'un plan d'action pour cette zone. Le plan a été discuté par les partenaires de développement de la gestion de l'aire marine d'importance écologique ou biologique de l'Adriatique du Sud et de la mer Ionienne du Nord (AIEB SAIS) - dans le cadre de la Communauté pour la protection de la biodiversité d'Interreg MED. Les représentants du CAR/ASP y ont participé.

35. Le CAR/ASP a lancé une étude visant à évaluer les objectifs des différentes mesures de conservation par zone et les complémentarités entre ces mesures, et à élaborer des recommandations pour de nouvelles désignations afin d'améliorer leur connectivité et leur efficacité. L'étude devrait être présentée lors d'un atelier sur les AMCE prévu en 2023.

36. Dans le cadre du projet IMAP-AMP financé par l'UE, le CAR/ASP met en œuvre un programme régional de renforcement des capacités pour améliorer la gestion des Aires marines protégées (AMP) en Méditerranée et assurer leur durabilité, en se concentrant sur deux sujets principaux (l'efficacité de la gestion des AMP et la valeur socioéconomique des AMP). En tant que deuxième partie de ce programme régional de renforcement des capacités, un deuxième programme de formation intitulé « *Durabilité socioéconomique des aires marines protégées méditerranéennes* » est prévu en Türkiye comme suit : i) 13 novembre 2022 : formation pour les Mentors (l'un des participants ayant un profil senior avec une excellente connaissance de la situation des AMP dans leur pays) ; et ii) du 14 au 18 novembre 2022 : formation pour tous les participants proposés, y compris les Mentors, pendant cinq jours, avec une excursion d'une journée sur le terrain.

37. Le 1^{er} mars 2022, le CAR/ASP a convoqué la troisième réunion du Groupe ad hoc d'experts pour les Aires marines protégées en Méditerranée (AGEM) par téléconférence. La réunion a fourni des orientations sur i) l'élaboration du cadre d'évaluation et de suivi de la Stratégie régionale post-2020 pour les Aires marines et côtières protégées (AMCP) et les AMCE en Méditerranée, ii) l'application de la Stratégie régionale post-2020 et iii) la mise en œuvre du pilier stratégique de l'AMCE, et a convenu du Programme de travail de l'AGEM pour la période 2022-2023.

38. Les phases d'évaluation et de diagnostic de l'élaboration des plans de gestion de l'île de Rachgoun en Algérie et de la Réserve naturelle de la côte de Tyr au Liban ont été présentées et discutées avec les communautés locales respectives des trois sites, respectivement en mars et juin 2022. Les phases d'évaluation et de diagnostic de l'élaboration des plans de gestion de la zone de Shash dans le golfe de Syrte en Libye seront présentées et discutées en octobre 2022. L'élaboration du plan de gestion pour la future AMCP des îles Kuriat (Tunisie) a été initiée depuis fin mars 2021. Le livrable de la

première phase a été approuvée par les autorités nationales tunisiennes en octobre 2021. La deuxième phase, à savoir l'élaboration du nouveau plan de gestion lui-même, a été finalisée et approuvée par les autorités nationales tunisiennes en mai 2022. Pour la zone spéciale de protection de l'environnement de Foça (Türkiye), les processus d'élaboration du plan de gestion ont été lancés depuis mai 2021. Le rapport d'évaluation et de diagnostic a été préparé et approuvé par le ministère de l'Environnement et de l'Urbanisation et par sa Direction générale des actifs naturels en septembre 2011. L'élaboration du nouveau plan de gestion s'est achevée en février 2022. Pour le parc national d'Al Hoceïma (Maroc) et malgré le Covid en 2021, des ateliers locaux et des consultations techniques sur le terrain ont eu lieu. Le livrable de la première phase a été élaboré fin mars 2022. L'élaboration d'un nouveau plan de gestion pour le PN d'Al Hoceïma a pris fin en juin 2022.

39. Dans le cadre du sous-projet 3.1 du MedProgramme financé par le FEM, le projet de loi sur les Aires protégées en Libye a été présenté et discuté avec les parties prenantes concernées lors d'un atelier national organisé le 16 mai 2022. La version révisée du projet de loi sera soumise par le ministère de l'Environnement aux autorités législatives compétentes pour révision et approbation.

40. La phase de test du nouveau système d'évaluation en ligne des ASPIM a été accomplie et l'application Web sera partagée via la plateforme collaborative des ASPIM. Les autorisations d'accès seront fournies aux utilisateurs potentiels du système, y compris les Points focaux de l'ASP/DB et les gestionnaires des ASPIM.

41. Le CAR/ASP a accordé quatre sous-subsventions pour impliquer les organisations de la société civile (OSC) locales dans la gestion et le développement durable des ASPIM et de leurs environs, par la mise en œuvre d'activités sur le terrain, deux (2) dans l'ASPIM de la côte de Tyr (Liban) et dans l'ASPIM des îles Kneiss (Tunisie). Le CAR/ASP coordonne également des activités visant à étendre les bonnes pratiques et à permettre la mise en réseau des gestionnaires d'ASPIM, notamment à travers un programme de jumelage dédié. Des jumelages entre l'ASPIM de la Côte de Tyr (Liban) et l'ASPIM des Îles Medes (Espagne) et entre l'ASPIM des Îles Kneiss (Tunisie) et l'ASPIM du Parc Marin de la Côte Bleue (France) sont en cours ; quatre (4) visites aux ASPIM concernées ont été organisées pour échanger les meilleures pratiques entre les gestionnaires et avec les acteurs locaux.

Résultat 2.3. Un état de conservation favorable des espèces menacées et en voie d'extinction et de leurs principaux habitats en Méditerranée a été atteint.

42. Le CAR/ASP a organisé les symposiums sur les habitats clés marins (végétation marine, bioconcrétions coralligènes et calcaires et habitats obscurs) et sur les espèces non indigènes en Méditerranée, qui se sont tenus du 19 au 23 septembre 2022 à Gênes (Italie). Les symposiums ont été organisés grâce au soutien de l'Institut italien pour la protection et la recherche environnementales (ISPRA) et en collaboration avec l'université de Gênes et son Département des sciences de la terre, de l'environnement et de la vie (DISTAV). Les symposiums ont également été organisés avec l'appui financier du projet NTZ/AMP financé par MAVA et du projet IMAP-AMP financé par l'UE. Les symposiums ont été suivis par plus de 180 participants et ont été diffusés en ligne. Les délibérations seront finalisées et diffusées sur le site Web des symposiums (<https://symposia.spa-rac.org>).

43. Les 20 et 21 juin 2022 à Tunis (Tunisie), le CAR/ASP a organisé un atelier régional pour discuter du programme de restauration de *Pinna nobilis* et le valider. Le projet de programme de restauration a été élaboré grâce à la collaboration avec l'équipe du projet *Pinna life*. Le CAR/ASP a également organisé une formation pratique régionale sur la collecte et le transport des juvéniles de *Pinna nobilis* à Kerkennah (Tunisie) du 28 au 30 juin 2022.

44. Le CAR/ASP a lancé les travaux d'élaboration des cartes de répartition des herbiers de Posidonies, des assemblages coralligènes et des habitats des grottes marines en Méditerranée. L'objectif est d'élaborer des cartes de répartition des herbiers de Posidonies, des assemblages coralligènes et des habitats des grottes marines à partir des données en ligne, données nationales et données du CAR/ASP disponibles, comme prévu dans le projet NTZ/AMP et dans le programme de travail 2022-2023 du CAR/ASP (activité 3.1.1). La méthodologie de collecte des données, l'inventaire, la collecte et l'agrégation ont été réalisés et seront envoyés aux PC pour validation. Les cartes de répartition devraient être prêtes en décembre 2022.

45. Le CAR/ASP aide les Parties contractantes à mettre en œuvre leurs programmes nationaux de surveillance conformément au Programme de surveillance et d'évaluation intégrées (IMAP), à améliorer les connaissances sur les habitats marins clés et à renforcer la surveillance au niveau national. Un protocole d'accord est en cours de finalisation en vue de contribuer à la mise en œuvre de l'IMAP à travers l'exécution du programme national de surveillance dans les AMP, y compris le site concerné par le projet Medkeyhabitats I et dans les zones de haute pression, notamment la fourniture de données connexes de qualité garantie, ainsi que les rapports nationaux respectifs à l'aide du Système d'information de l'IMAP.

46. Le CAR/ASP a contribué au CAMP de Bosnie-Herzégovine en mettant en œuvre la sous-activité de préparation d'un document ou rapport : « *Espèces et habitats marins dans les eaux territoriales de la Bosnie-Herzégovine, enjeux,*

surveillance, protection et financement futur ».

47. Le 31 janvier 2022, le programme de collecte de données sur les prises accessoires, lancé en novembre 2020 par le CAR/ASP en collaboration avec des partenaires tunisiens, s'est achevé avec succès. L'analyse des données a débuté à la fin du mois de février 2022 et un rapport national a été préparé en juillet 2022. Le rapport est en cours de validation par l'autorité nationale tunisienne des pêches DGPAq. En parallèle, 95 % des essais de réduction des prises accessoires ont été réalisés et certains sont toujours en cours en Tunisie et ciblent principalement les tortues de mer et les poissons cartilagineux (chalutiers, palangres et filets maillants). Les résultats du programme de surveillance des prises accessoires ainsi que les résultats des mesures d'atténuation des prises accessoires ont été présentés lors de trois événements principaux : le Groupe de travail sur la technologie des pêches (WGFiT) de la CGPM qui s'est réuni en ligne les 27 et 28 septembre 2022, la réunion finale du projet MedBycatch qui s'est tenue à Malaga le 3 octobre 2022 et la réunion internationale sur les prises accessoires organisée à Malaga du 4 au 6 octobre 2022.

48. Dans le cadre des projets MedBycatch, Zones de non-prélèvement (NTZ)/AMP cogérées et Tortues marines de la Fondation MAVA, le CAR/ASP a apporté son soutien à l'Agence de la vulgarisation et de la formation agricoles (AVFA) en Tunisie pour inclure le sujet des prises accessoires comme module dans plusieurs écoles de pêche en Tunisie ; plusieurs pêcheurs en ont bénéficié et continueront à en bénéficier.

49. Dans le cadre du projet MedBycatch, le CAR/ASP a participé à l'événement BirdLife Ocean Week organisé à Bruxelles par Birdlife ECA le 14 juin 2022 afin d'aborder le problème des prises accessoires et de sensibiliser les représentants du Parlement européen et le grand public à la question. Dans ce même contexte, le CAR/ASP a contribué au webinaire de savoir-faire intitulé « *Surveillance des prises accessoires d'espèces marines vulnérables et de la déprédation des dauphins* » coorganisé avec l'IUCN Med le 16 mai 2022 et, en collaboration avec l'ACCOBAMS, a soutenu la réplique de la Tunisie au Maroc d'une mesure d'atténuation : chalutier équipé d'une grille d'exclusion des espèces vulnérables à Al Hoceïma (Maroc) du 22 au 27 mai 2022.

50. Conformément à l'Accord de coopération bilatérale signé entre le PNUE/PAM et le ministère italien de la Transition écologique (MiTE), le CAR/ASP a entamé des discussions avec les pays bénéficiaires du programme prévu de jumelage des centres de sauvetage des tortues marines, afin d'identifier les besoins de ces centres en ce qui concerne leur renforcement et leur fonctionnement.

51. Dans le cadre du projet sur les tortues marines de MAVA, le CAR/ASP, en tant que chef de file de ce projet, élabore une étude sur le partenariat sur les tortues marines pour la période post-MAVA, une stratégie de communication pour la collecte de fonds et le rapport sur les mesures d'impact du projet. Le 6^e comité de pilotage du projet a été organisé à Denizli (Turquie) du 15 au 18 mars 2022. Le rapport technique définitif du projet sera finalisé lors d'un comité de pilotage qui se tiendra en Tunisie du 15 au 17 novembre 2022. La composante nationale du projet s'est principalement concentrée sur l'élaboration du PAN pour la conservation des tortues marines en Algérie et au Maroc ; la mise en œuvre du programme de surveillance des nids en Libye ; le rapport d'activités sur l'état d'avancement du réseau national d'échouage en Algérie, au Liban, en Libye et en Tunisie.

52. Le CAR/ASP a contribué à l'organisation de la 7^e conférence méditerranéenne sur les tortues marines à Tétouan (Maroc) du 18 au 21 octobre 2022 à laquelle ont participé plus de 140 personnes ; le CAR/ASP soutient l'étude 2022 intitulée « *Améliorer les efforts de conservation des rorquals communs dans le nord-ouest de la Méditerranée au moyen d'émetteurs satellites pour évaluer l'utilisation et les déplacements de l'habitat* » réalisée par l'Institut de recherche Téthys.

53. Dans le cadre du projet MED II sur les déchets marins financé par l'UE, le CAR/ASP soutient la mise en œuvre du programme national de surveillance de l'IC 24 au Liban et en Tunisie ; des Normes de données (ND) et des Dictionnaires de données (DD) pour l'Indicateur commun (IC) 24 de l'Objectif écologique (OE) 10 de l'IMAP (Ingestion et enchevêtrement sur les tortues marines) ont été préparés en étroite collaboration avec le MED POL et le CAR/Info.

54. Comme prévu dans le PdT 2022-2023, le CAR/ASP procède à l'évaluation et à la mise à jour du Plan d'action pour la conservation des espèces d'oiseaux énumérées dans les annexes II du Protocole SPA/BD et à la préparation de l'évaluation à mi-parcours de la stratégie régionale de conservation du phoque moine.

55. L'analyse des données du projet sur les espèces relatives à la répartition des poissons cartilagineux, des oiseaux de mer, des tortues marines et des cétacés dans certaines zones méditerranéennes a été présentée lors de l'atelier régional organisé à Izmir les 29 et 30 juillet 2022. Un exercice de photo identification de la population de dauphins est en cours dans la zone nord de la Tunisie dans le cadre du projet INTERMED.

56. Dans le contexte du projet déprédation, le rapport intitulé « *Vers des solutions aux interactions entre communautés de pêcheurs et *Tursiops truncatus* dans les eaux tunisiennes* » a été finalisé. Une activité pilote sur la mise en œuvre du pécaturisme a été réalisée à Monastir (Tunisie) avec l'appui de l'ONG NGB.

57. Au cours du projet QuietSEA, financé par la DG Environnement de la Commission européenne, la première

version du livrable 2 « *Options pour les valeurs seuils de l'UE pour le bruit impulsif* » de la Directive-cadre « stratégie pour le milieu marin » de l'UE a été remise au CAR/ASP en juillet 2022.

Résultat 2.4. Les introductions d'espèces non indigènes ont été réduites au minimum et les voies d'introduction sont sous contrôle.

58. Le CAR/ASP a organisé les symposiums sur les habitats clés marins (végétation marine, bioconcrétions coralligènes et calcaires et habitats obscurs) et sur les espèces non indigènes en Méditerranée, qui se sont tenus du 19 au 23 septembre 2022 à Gênes (Italie). Le CAR/ASP a également lancé l'évaluation de la mise en œuvre et la mise à jour du Plan d'action régional sur les espèces non indigènes et l'introduction d'espèces. L'élaboration de l'étude documentaire et la diffusion du questionnaire prérempli sont en cours, comme prévu dans le cahier des charges.

59. En consultation avec l'OMI, le REMPEC a entamé le processus pour soutenir l'harmonisation des procédures en Méditerranée conformément à la Convention internationale de 2004 pour le contrôle et la gestion des eaux de ballast et sédiments des navires (Convention BWM), à la suite de l'adoption de la Stratégie de gestion des eaux de ballast pour la mer Méditerranée (2022-2027), et pour soutenir la mise au point d'une stratégie de mobilisation des ressources en vue de mettre en œuvre ladite Stratégie. Des dispositions logistiques ont été prises pour l'atelier régional consécutif sur la Convention BWM et la Réunion régionale d'experts sur l'harmonisation des procédures en Méditerranée conformément à la Convention BWM organisée du 20 au 23 mars 2023 à Kappara (Malte).

Programme SMT 3 : Vers une Méditerranée résiliente au changement climatique

Résultat 3.1. Le cadre juridique, politique et institutionnel a été renforcé aux niveaux régional et national pour relever efficacement les défis liés aux changements climatiques (inondations, érosion, dégradation des sols, pollution, catastrophes, etc.)

60. Aucune activité n'a été signalée au titre de ce résultat au cours de la période considérée.

Résultat 3.2. Des solutions techniques fondées sur la nature favorisant la prévention ou la réduction de l'incidence des changements climatiques sur les écosystèmes côtiers et marins et accroître la résilience à la variabilité et à l'évolution du climat

61. Le CAR/Plan Bleu et le CAR/ASP travaillent avec les partenaires impliqués dans le Pavillon méditerranéen du Congrès de l'UICN, afin de synthétiser et de publier les connaissances exposées lors des événements qui ont eu lieu sur ce pavillon, avec un fort accent sur les solutions fondées sur la nature. Un catalogue des solutions méditerranéennes fondées sur la nature est en cours de finalisation.

62. À la suite de la signature de l'accord entre la France et le PNUE/PAM, qui a assuré le financement d'un pilote dans un pays méditerranéen pour mobiliser et mettre en œuvre des solutions innovantes en vue de réduire les émissions de GES des navires dans des ports sélectionnés, y compris l'efficacité énergétique et la décarbonisation, le REMPEC a entamé des discussions avec l'OMI et la France sur la perspective de cette activité.

63. Le plan de restauration de la zone humide de la baie de Santa Marija sur l'île de Comino, à Malte, préparé avec des fonds de l'agence suédoise SIDA dans le cadre de la Décennie des Nations unies pour la restauration des écosystèmes, a fait l'objet d'un suivi immédiat par la mise en œuvre de certaines des interventions recommandées par le Plan, comme la création d'étangs pour la rétention de l'eau douce et la plantation d'arbres qui créeront des conditions favorables pour les oiseaux migrateurs lorsqu'ils s'arrêteront sur l'île et rétabliront le cycle de l'eau et la connectivité entre la mer, les dunes et la zone humide côtière elle-même. La restauration d'écosystèmes tels que les zones humides est considérée comme l'un des exemples types de solutions fondées sur la nature pour lutter contre les effets du changement climatique dans les zones côtières.

Résultat 3.3. La compréhension et la connaissance des changements climatiques et de leurs effets sur l'environnement et le développement ont été améliorées

64. Le Secrétariat de la MedECC a préparé le terrain pour l'élaboration des trois rapports spéciaux : 1) Risques côtiers climatiques et environnementaux, 2) Corrélations entre le climat, l'eau, l'énergie, l'alimentation et les écosystèmes et 3) Changements environnementaux, conflits et migrations humaines. La réunion des Auteurs principaux coordonnateurs s'est tenue en juin 2022 à Barcelone. Les Coordinateurs des rapports et les Auteurs principaux coordonnateurs ont été nommés, ainsi que la plupart des Auteurs principaux. Les grandes lignes des rapports ont été produites. Les premières ébauches des rapports complets sont en cours de préparation.

65. Le CAR/Plan Bleu est un partenaire du consortium qui a répondu avec succès à l'appel de l'Agence européenne de l'environnement pour le Centre thématique européen sur l'adaptation au changement climatique. Le Plan Bleu contribue à la tâche concernant la rédaction du rapport sur les défis et solutions liés au changement climatique dans les mers d'Europe.

66. Le Pavillon méditerranéen qui sera organisé pendant la Conférence des Nations Unies sur le changement

climatique (COP 27) en Égypte en novembre 2022 sera un forum important d'échange de connaissances et d'informations sur les mesures, les solutions et l'état d'avancement en matière de changement climatique. Six événements parallèles seront dirigés par le système PNUE/PAM-Convention de Barcelone et deux par le MedECC. Le MedECC joue un rôle de conseil consultatif scientifique du Pavillon méditerranéen.

67. Sea'ties de la Plateforme Océan & Climat est une initiative qui analyse les réponses des villes à l'élévation du niveau de la mer et facilite l'échange de connaissances et de retours d'expérience concrets à l'échelle mondiale, afin de mettre en lumière les bonnes pratiques et de surmonter les défis communs. En avril 2022, le Plan Bleu et MedECC ont participé à l'atelier en ligne : « Adapter les villes et territoires côtiers à l'élévation du niveau de la mer en Méditerranée » organisé dans le cadre du projet Sea'ties. À l'issue de cet atelier, la Plateforme Océan et Climat a entamé la préparation du rapport : « Adaptation des villes et territoires côtiers à l'élévation du niveau de la mer dans le bassin méditerranéen - Enjeux et bonnes pratiques ». Le Plan Bleu et le Secrétariat du MedECC ont examiné ce rapport en août 2022.

Résultat 3.4. Les efforts d'atténuation des changements climatiques ont progressé grâce aux méthodes de l'économie circulaire, à l'utilisation plus rationnelle des ressources et à l'adoption de stratégies commerciales visant à parvenir à la neutralité carbone

68. Aucune activité n'a été signalée au titre de ce résultat au cours de la période considérée.

Programme SMT 4. Vers une utilisation durable des ressources côtières et marines, y compris l'économie circulaire et bleue

Résultat 4.1. Le caractère durable des ressources côtières et marines est garanti grâce à l'application en synergie de diverses approches de planification et de gestion qui tiennent dûment compte, entre autres, des interactions terre-mer.

69. Le 13 mars 2022, à Tanger, le CAR/PAP et le CAR/Plan Bleu ont organisé la réunion de lancement pour la préparation du Schéma régional du littoral pour la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma au Maroc. Il s'agissait d'une réunion de lancement et d'un atelier Climagine organisés dans le cadre des sous-projets 2.1. et FSCC du MEDprogramme du FEM. L'atelier a réuni des représentants des pouvoirs publics nationaux et régionaux et des institutions concernées. Il a fait ressortir les sujets prioritaires que le Schéma régional du littoral (SRL) couvrira, ainsi qu'un accord sur les actions futures. Le deuxième atelier, qui s'est tenu le 4 juillet 2022 à Kotor, a présenté le diagnostic du CAR/PAP sur les thèmes prioritaires du Schéma, et a été suivi par le deuxième atelier Climagine sur l'élaboration d'indicateurs de durabilité pour le Schéma. Le 5 juillet, le CAR/Plan Bleu a organisé un atelier participatif consécutif du projet FSCC du MedProgramme afin d'identifier les solutions possibles d'adaptation côtière pour la baie de Kotor, à soumettre aux analyses économiques.

70. La célébration annuelle du Journée de la côte méditerranéenne et le deuxième atelier des parties prenantes sur le Schéma régional du littoral (SRL), ont été organisés avec succès à Tanger les 29 et 30 septembre 2022. Le CAR/PAP, en collaboration avec des partenaires marocains - Direction régionale de l'environnement, et avec des partenaires internationaux - Plan Bleu et GWP-Med, a organisé cet atelier pour discuter des thèmes prioritaires identifiés lors du premier atelier et pour identifier un ensemble d'indicateurs de durabilité en utilisant la méthode participative Climagine. L'atelier, qui a rassemblé plus de 80 parties prenantes, représentants des pouvoirs publics nationaux et régionaux et des institutions concernées, est un jalon important dans la préparation du Schéma, qui promeut les valeurs de la GIZC, œuvre pour un avenir durable de la région et représente une étape essentielle dans la mise en œuvre du protocole GIZC par le Maroc.

71. Dans le cadre du sous-projet 2.1 du MedProgramme, le CAR/PAP et le CAR/Plan Bleu ont organisé le premier atelier Scoping et Climagine à Tanger le 16 mars 2022, suivant la même logique que dans la baie de Kotor. Le deuxième atelier Diagnostic/Climagine 2 du Schéma du littoral a eu lieu les 29 et 30 septembre 2022, et a également intégré les éléments du sous-projet 2.2 sur le lien WEFE en collaboration avec GWP-Med. L'atelier participatif du projet FSCC du MedProgramme visant à identifier les solutions possibles d'adaptation côtière pour la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma est prévu en décembre 2022.

72. Une délégation du CAR/PAP s'est rendue à Kotor le 17 juin 2022 pour rencontrer les experts locaux participant à la préparation du Plan de gestion du littoral de la Baie de Boka Kotorska, qui est en cours de conception dans le cadre du MEDProgramme du FEM. L'équipe s'est mise d'accord sur la structure envisagée pour le Plan de gestion du littoral présenté par le CAR/PAP ; les experts ont présenté leurs premières conclusions les 4 et 5 juillet 2022 à la 2^e réunion sur le Plan de gestion du littoral avec les parties prenantes locales à Kotor, comme une occasion d'aborder les principaux défis de la région, avec un accent particulier sur la variabilité et le changement climatiques. Ce deuxième atelier a été organisé avec le soutien du Plan Bleu, en utilisant la méthode participative « Climagine ». Une discussion animée sur les défis prioritaires de la région a eu lieu entre plus de 40 parties prenantes présentes, avec un accent particulier sur l'adaptation au changement climatique. Le second jour de l'atelier, une discussion sur les mesures d'adaptation potentielles a eu lieu, faisant émerger les premières idées d'adaptation dans la région. Compte tenu des impacts attendus du changement climatique dans la baie

de Boka Kotorska, tels que les inondations côtières et soudaines, les vagues de chaleur, les sécheresses et les feux de forêt, ces discussions étaient d'une grande importance.

73. Le CAR/Plan Bleu travaille actuellement, dans le cadre du SP 2.1 du MedProgramme du FEM, à la mise en œuvre de deux activités visant à identifier les paramètres et les indicateurs à surveiller pour atteindre un bon état écologique dans la zone côtière méditerranéenne et à rédiger un cadre conceptuel régional pour l'observation côtière. Une réunion a été organisée au siège du Plan Bleu le 7 juillet 2022.

74. Dans le cadre du projet FSCC du MedProgramme, le CAR/Plan Bleu a dirigé la réalisation de deux évaluations des risques climatiques sensibles au genre de la baie de Kotor et de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma qui seront publiées par le CAR/Plan Bleu en novembre 2022. Deux ateliers de révision et de renforcement des capacités autour de ces évaluations auront lieu dans chacun des points chauds côtiers.

75. La ville côtière de Neum, en Bosnie-Herzégovine, a accueilli la conférence finale du projet CAMP le 13 septembre 2022. Cet événement est venu couronner les deux années d'activités liées à la mise en œuvre de ce projet important non seulement pour la municipalité de Neum, seule région côtière de Bosnie-Herzégovine, mais aussi pour l'ensemble du pays. Bien que les thèmes du projet aient été consacrés à la résolution de problèmes concrets liés au développement durable du tourisme, à l'adaptation au changement climatique, à la surveillance de l'environnement marin et côtier, importants au niveau local, il y avait un certain nombre d'activités pertinentes pour d'autres niveaux d'autorités, telles que l'analyse juridique en vue de soutenir la ratification du Protocole GIZC, la proposition d'un mécanisme de coordination pour la GIZC ainsi que la préparation du Plan d'urgence. Les participants représentant tous les niveaux d'autorités de la Bosnie-Herzégovine, ainsi que la Coordinatrice du PNUE/PAM, Mme Hema, les représentants des CAR impliqués, les membres du Comité de pilotage du projet et le grand public ont assisté à la conférence. L'après-midi a été réservé à la célébration locale de la Journée de la côte.

76. Des progrès ont été réalisés sur les deux autres projets de CAMP lancés au cours de cette période biennale : la procédure de recrutement des coordinateurs nationaux de projet du CAMP transfrontalier d'Otrante entre l'Albanie et l'Italie et du CAMP Israël a été finalisée, les contrats respectifs ont été signés et plusieurs réunions en ligne ont eu lieu avec le CAR/PAP en vue de clarifier les prochaines étapes de la mise en œuvre des projets. De plus, les contrats avec les experts thématiques ont été signés pour la partie italienne alors que cette procédure doit encore être faite en Albanie ainsi que dans le cas du CAMP Israël.

Résultat 4.2. Les outils et approches durables de l'économie bleue et verte sont utilisés aux fins du développement durable et de la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable.

77. Le Secrétariat a continué à travailler sur la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD) 2016-2025 et a lancé le processus de révision de cette Stratégie. À cet égard, la 23^e Réunion du Comité de pilotage de la CMDD qui s'est tenue par vidéoconférence les 1 et 2 juin 2022 a examiné l'état d'avancement des travaux de la CMDD et la mise en œuvre de la SMDD après la 19^e Réunion de la CMDD et la CdP 22, y compris, entre autres : le Tableau de bord méditerranéen de la durabilité et les Indicateurs de consommation et de production durables, les initiatives phares de la SMDD (Prix de la durabilité, MedECC, gouvernance environnementale) et l'étude prospective MED 2050. Le Comité de pilotage de la CMDD a lancé une discussion entre ses membres et avec le Secrétariat sur le processus de révision de la SMDD, qui devrait être lancé au cours de la prochaine période biennale (2024-2025), cette dernière correspondant également à la dernière période biennale de mise en œuvre de la SMDD 2016-2025. La 24^e Réunion du Comité de pilotage de la CMDD est prévue à Athènes (Grèce) les 14 et 15 décembre 2022, avec pour objectif principal de préparer la 20^e Réunion de la CMDD qui se tiendra à Marseille (France) les 15 et 16 juin 2023. Les discussions avec le pays hôte progressent bien pour finaliser l'échange de lettres en lieu et place de l'accord avec le pays hôte, comme le veut la pratique.

78. Une version avancée du document d'orientation visant à encourager l'économie circulaire au sein de l'économie bleue a été préparée, coproduite par l'initiative SwitchMed (CAR/CPD) et la Communauté de la Croissance Bleue du programme Interreg MED (CAR/Plan Bleu et Conférence des régions périphériques maritimes/CRPM). Une conférence conjointe visant à partager les principales conclusions et recommandations et à encourager la mise en œuvre a eu lieu les 10 et 11 mai 2022 à Barcelone (Espagne).

79. Le CAR/Plan Bleu a poursuivi ses activités en vue d'élaborer des lignes directrices pour un tourisme durable, en mettant l'accent sur les croisières et la navigation de plaisance durables. Ces lignes directrices ont été présentées lors d'un événement parallèle au Congrès mondial de la nature de l'UICN et ont été discutées par les institutions françaises travaillant sur le « Document Stratégique de Façade » pour la côte méditerranéenne française.

80. Le CAR/Plan Bleu et le CAR/CPD ont coordonné l'organisation du Forum Med sur l'économie bleue à Barcelone (Espagne) les 10 et 11 mai 2022. Dans le cadre de la Communauté du tourisme durable du Programme Interreg Med, le CAR/Plan Bleu coorganise la II^e Convention Med du tourisme durable, prévue les 8 et 9 juin à Barcelone (Espagne) ; il a

également poursuivi ses activités en vue de la réalisation d'un Catalogue des meilleures pratiques en matière de tourisme durable en Méditerranée afin de présenter des exemples concrets et des bonnes pratiques du projet de la Communauté du tourisme durable d'Interreg Med qui ont été incorporés avec succès aux politiques (aux échelles locale, régionale ou étatique) en Méditerranée avec des résultats concrets. Le CAR/Plan Bleu a poursuivi ses activités en vue d'une version actualisée de l'« *État des lieux du tourisme en Méditerranée* » et a préparé une soumission pour un travail de suivi dans le cadre d'un nouveau projet d'Interreg EuroMed axé sur le tourisme.

81. En partenariat avec « Hautes Études Commerciales » (HEC), une grande école supérieure en France, le CAR/Plan Bleu a préparé une étude sur les avantages de la numérisation dans le contexte de l'économie bleue, qui sera publiée en décembre 2022.

Résultat 4.3. Des instruments de gestion environnementale et économiques novateurs ont été adoptés aux fins de la protection et de l'utilisation efficace des ressources côtières et marines

82. Le CAR/Plan Bleu finalise en ce moment un rapport préliminaire sur l'évaluation des subventions nuisibles à l'environnement en Méditerranée. Sa publication est prévue pour la fin de l'année 2022. Les travaux sur une étude exploratoire concernant les outils de servitude conservatrice ont commencé en septembre 2022 et devraient être finalisés pour l'été 2023.

Résultat 4.4. Les mesures définies dans le cadre du Plan d'action offshore pour la Méditerranée sont appliquées au niveau régional et par toutes les Parties contractantes dans les zones relevant de leur juridiction afin de veiller à la sécurité des activités offshore et de réduire leur incidence potentielle sur le milieu marin et ses écosystèmes

83. Les mandats des trois groupes de correspondance intersessions (GCI) chargés de préparer i) un projet de décision sur les règles, procédures et critères communs pour l'enlèvement d'installations et les aspects financiers connexes, ii) un programme de surveillance offshore et iii) un projet de décision sur les amendements aux annexes du Protocole offshore, ont été préparés en consultation avec les membres du Groupe du pétrole et du gaz en mer (OFOG). Le leadership correspondant du GCI a été provisoirement défini : i) Démantèlement (Italie, sous réserve de confirmation), Surveillance offshore (Secrétariat), Amendement à l'annexe du Protocole (Secrétariat). Le REMPEC et le MED POL ont établi un contact pour assurer l'intégration des travaux antérieurs de l'OFOG sur la Surveillance offshore, dans le cadre du MedProgramme (GEF TDA) - Rapport sur la stratégie offshore. Au moment de la rédaction du présent rapport, le recrutement pour la sélection du gestionnaire du programme était toujours en cours.

Programme SMT 5 : Gouvernance

Résultat 5.1. Les Parties contractantes mettent en oeuvre et font appliquer efficacement la Convention de Barcelone, ses Protocoles, les orientations du PAM, y compris les décisions de la CdP relatives à l'approche écosystémique, la SMDD et les programmes de mesures aux niveaux régional et national.

84. Le CAR/INFO a commencé l'analyse conceptuelle des annexes opérationnelles de la politique des données du PAM liées aux différents flux de données du PAM (BCRS, IMAP, BNB, etc.) afin de commencer la mise en oeuvre au niveau régional et, le cas échéant, au niveau national. Un modèle de structure principal a été élaboré et la personnalisation est en cours. La mise en place de règles spécifiques pour les différents flux de données sur la base de la réunion bilatérale avec les Parties contractantes est en cours.

85. Le CAR/Plan Bleu recueille des informations à travers des rapports de stage sur différents aspects des cadres juridiques nationaux (niveau des amendes, méthodologie pour évaluer les impacts environnementaux), comme travaux préliminaires pour alimenter la réflexion sur les indicateurs juridiques.

86. Le FEM 8 est ouvert aux propositions de projets, et le Secrétariat envisage de prendre part à la préparation et à l'exécution des sous-projets pertinents liés aux programmes intégrés suivants : a) Programme intégré sur les systèmes alimentaires ; b) Programme intégré sur la restauration des écosystèmes ; c) Programme intégré sur les solutions circulaires à la pollution plastique ; et d) Programme intégré sur l'élimination des produits chimiques dangereux dans les chaînes d'approvisionnement.

87. Le mandat du Programme de travail et budget 2022-2023 de la CdP 22 (Décision IG.25/19) requiert l'avancement de la mise en oeuvre de l'Approche écosystémique (EcAp) en Méditerranée et dans l'IMAP conformément aux développements régionaux et mondiaux. Dans ce contexte, une évaluation indépendante de la mise en oeuvre de la feuille de route 2008-2021 de l'EcAp a été initiée, avec pour objectif d'améliorer et de renforcer l'exécution du mandat EcAp du système PNUE/PAM-Convention de Barcelone dans le futur, en tenant compte des processus en cours aux niveaux régional et mondial. L'évaluation prospective permettra d'aboutir à des propositions techniques et de politiques sur les principaux éléments d'une politique renouvelée de l'Approche écosystémique du PNUE/PAM. Elle sera présentée aux Points focaux du PAM et à la CdP 23 en 2023 pour qu'ils envisagent de donner un mandat complet pour l'élaboration d'une politique renouvelée de l'Approche écosystémique au cours de l'exercice 2024-2025.

88. Le Secrétariat, par l'intermédiaire de l'Équipe spéciale de l'EcAp - composée de représentants de l'UC et des composantes du PAM - a mis à jour les cahiers des charges des Groupes de correspondance CORMONS, COR ESA et des Groupes de travail en ligne en ce qui concerne le mécanisme de gouvernance de l'Approche écosystémique, afin de s'aligner sur la Décision IG.25/03 de la CdP 22. Les cahiers des charges clarifient le flux de travail entre les Groupes de correspondance et les autres organes de décision du système PAM, ainsi que les relations entre les composantes du PAM et l'Unité de coordination des produits liés à l'Approche écosystémique. Le 9^e Groupe de coordination de l'EcAp a examiné et approuvé la proposition le 5 juillet 2022 (rapport de la réunion UNEP/MED WG.521/5).

89. Le Secrétariat, par l'intermédiaire de l'Équipe spéciale de l'EcAp, continue à élaborer le MED QSR 2023. L'état d'avancement du MED QSR 2023, le projet de table des matières du chapitre socioéconomique et le projet de contenu annoté des chapitres d'évaluation ont été présentés au 9^e Groupe de coordination de l'EcAp (UNEP/MED WG.521/Inf.5). L'Équipe spéciale de l'EcAp a élaboré un projet de version zéro des chapitres d'évaluation, qui sera discuté et développé à une réunion de deux jours en novembre 2022. Les projets IMAP-AMP, EcAp MED III et MED II sur les déchets marins financés par l'UE, ont tous des composantes visant à aider les pays bénéficiaires à mettre en œuvre l'IMAP. Bien que Covid ait ralenti les opérations sur le terrain, les Comités de pilotage des projets contribuent à maintenir la dynamique. Dans le cadre des projets financés par l'UE, les données de surveillance nationales sont communiquées par les Parties contractantes, soutenues par les composantes du PAM et en particulier par le CAR/INFO. Les données soumises au Système d'information de l'IMAP d'ici octobre 2022 seront incluses dans la livraison du MED QSR 2023 dans la mesure du possible.

Résultat 5.2. Le renforcement systémique et le bon fonctionnement des organes décisionnels et consultatifs du PAM sont assurés et leur efficacité renforcée au moyen de nouvelles approches numériques

90. À sa 18^e Réunion qui s'est tenue à Athènes (Grèce) les 29 et 30 juin 2022, le Comité de respect des obligations a adopté pour la première fois depuis sa création des conclusions et recommandations concernant le respect des obligations par une Partie contractante à la Convention de Barcelone et à ses Protocoles. De plus amples informations sont disponibles dans le Rapport du Secrétariat sur les questions spécifiques (UNEP/MED BUR.93/6).

91. Le Comité de pilotage de la CMDD a tenu sa 23^e Réunion par téléconférence les 1^{er} et 2 juin 2022. À cette réunion, le Comité a notamment lancé une discussion entre ses membres et avec le Secrétariat sur le processus d'examen de la SMDD, qui devrait être lancé au cours du prochain exercice biennal (2024-2025). La 24^e Réunion du Comité de pilotage de la CMDD aura lieu à Athènes (Grèce) les 14 et 15 décembre 2022, et examinera un certain nombre de questions, notamment les préparatifs de la 20^e Réunion de la CMDD, qui se tiendra à Marseille (France) en juin 2023.

92. Le Document de projet et les instruments juridiques pour l'opérationnalisation du Programme de travail (PdT) et budget 2022-2023 du PAM ont été signés en mars 2022 et les fonds des deux sources (MTF et contribution italienne) ont été versés aux CAR. L'Outil de planification et de priorités actualisé a été mis à jour pour la période janvier-juin 2022 et discuté à la réunion du CEC.

93. L'Accord de coopération bilatérale signé avec le ministère italien de la Transition écologique (MiTE) le 2 novembre 2021, qui a été intégré dans la décision de la CdP 22 sur le PdT et budget 2022-2023 du PAM lié aux activités spécifiques du PdT, ainsi que dans le Document de projet et les Instruments juridiques préparés pour son opérationnalisation est en cours de mise en œuvre. Une réunion du comité de pilotage s'est tenue à Athènes (Grèce) les 21 et 22 juin 2022, qui a examiné et approuvé le rapport d'activité et le rapport financier, ainsi que les fiches d'activité préparées dans le cadre de l'Accord bilatéral. Un administrateur auxiliaire (JPO) devrait être intégré à l'Unité de coordination le 1^{er} novembre 2022, afin de soutenir la coordination de l'Accord bilatéral, financé à 50 % par les fonds du MiTE, ainsi qu'un volontaire des Nations Unies pour fournir une assistance programmatique et financière à la mise en œuvre de l'Accord.

94. Le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères a alloué, à travers un accord signé avec le PNUE, une contribution volontaire de 1 143 000 EUR pour soutenir un certain nombre d'activités du PdT 2022-2023 du PAM, en ligne avec les axes du PAMEx. Cette contribution, qui est pleinement intégrée dans le PdT et budget 2022-2023 du PAM, sera opérationnalisée et versée aux Centres d'activités régionales respectifs à travers un amendement du Document de projet et des instruments juridiques avec les CAR, qui ont été soumis au siège du PNUE début octobre 2022, avec le plan pour que les instruments juridiques soient signés avant fin octobre. Un expert a été détaché par la France auprès de l'Unité de coordination pour coordonner la mise en œuvre du PAMEx et assurer les synergies avec le PNUE/PAM-Convention de Barcelone et les travaux dans le cadre d'autres instruments et initiatives à l'échelle régionale. Une réunion régionale du PAMEx avec les pays et organisations qui l'ont approuvé sera organisée à Athènes (Grèce) en janvier 2023.

95. Le Secrétariat a lancé la préparation d'une Stratégie de mobilisation des ressources (SMR) actualisée pour la Stratégie à moyen terme 2022-2027. L'actuelle SMR (Décision IG.23/5 de la CdP 20), qui a une période d'horizon de dix ans, sera revue pour toute mise à jour nécessaire du texte principal, tandis que son annexe, telle qu'affinée et jointe à

l'annexe VII de la Décision 24/2 de la CdP 21, sera entièrement actualisée pour refléter les résultats de la nouvelle Stratégie à moyen terme 2022-2027, ainsi que les besoins en ressources et les éventuels donateurs et possibilités de financement, en coordination avec le CEC.

5.3. La cohérence et la complémentarité des mesures est garantie dans le cadre des travaux pertinents menés aux niveaux mondial, régional et national et des instruments politiques et réglementaires du système PAM-Convention de Barcelone

96. Le PNUE/PAM a participé à la Conférence des Nations Unies sur les océans 2022 organisée à Lisbonne (Portugal) du 27 juin au 1^{er} juillet 2022 afin de faire entendre la voix de la Méditerranée et de partager les enseignements tirés de près de cinq décennies de gouvernance multilatérale des océans, notamment sur les questions relatives à la pollution plastique où des progrès significatifs ont été réalisés sur le plan normatif. Trois événements parallèles organisés ou coorganisés par le PNUE/PAM ont permis d'aborder des éléments importants de la réponse régionale à la triple crise planétaire du changement climatique, de la perte de biodiversité et de la pollution.

97. Neuvième conférence ministérielle de la CEE-ONU « Environnement pour l'Europe » sur « l'éducation à l'économie circulaire/aux infrastructures durables, au tourisme durable et à l'éducation au développement durable » organisée à Nicosie (Chypre) du 5 au 7 octobre 2022 : le processus « Un environnement pour l'Europe » (EpE) a été lancé en 1991 afin de soutenir les efforts des États membres de la CEE-ONU pour faire progresser la gouvernance environnementale. Quatorze États membres de la CEE-ONU sont également des Parties contractantes à la Convention de Barcelone, et pour la première fois la Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » était organisée dans un pays méditerranéen. Cet important événement régional a accueilli plus de 700 participants et environ 38 événements parallèles et expositions thématiques. Les deux thèmes de la conférence étaient les suivants : 1. L'écologisation de l'économie dans la région paneuropéenne : vers des infrastructures durables et ; 2. Application des principes de l'économie circulaire au tourisme durable. En outre, la troisième Réunion de haut niveau des ministères de l'Éducation et de l'Environnement a été organisée dans le cadre de la Conférence, avec une forte participation du MIO-ECSDE (partenaire du PAM) par le biais de la Stratégie et du plan d'action méditerranéens sur l'éducation au développement durable (EDD), qui font partie intégrante de la SMDD. La Coordinatrice du PNUE/PAM a participé à cet événement de haut niveau à la faveur d'une invitation personnelle des ministères de l'Environnement et de l'Éducation de Chypre (23 juin 2022).

98. L'événement parallèle du PNUE/PAM sur le thème « *Tourisme et circularité pour le développement durable en Méditerranée* » a eu lieu le 5 octobre et était coorganisé par le PNUE/PAM et le CAR/Plan Bleu. L'événement a permis de mettre en avant le travail du système PNUE/PAM-Convention de Barcelone et les récentes publications du CAR/Plan Bleu sur le tourisme durable telles que le Catalogue des meilleures pratiques en matière de tourisme durable en Méditerranée, les Lignes directrices sur la durabilité des secteurs de la croisière et de la navigation de plaisance et le rapport à venir sur « *l'état des lieux du tourisme en Méditerranée* ». Des initiatives régionales et mondiales pertinentes visant à accélérer la transition vers un tourisme circulaire et durable ont également été présentées : le réseau One Planet – le Programme pour le tourisme durable (PNUE) et la Déclaration de Glasgow sur l'action climatique du tourisme (OMT) ; l'Initiative tourisme bleu dans trois régions marines (IDDRI, éco-union) ; DestiMED Plus et Consortium méditerranéen d'écotourisme (CRPM-CIM). Au niveau national, la Grèce a présenté le projet de Stratégie nationale pour le tourisme durable. Enfin, l'événement parallèle a fait état de bonnes pratiques locales dans les îles Baléares, en Espagne : mise en œuvre de la stratégie locale sur l'économie circulaire par le secteur privé, à savoir le groupe Garden Hotels.

99. La coordinatrice du PNUE/PAM a fait une déclaration lors de l'événement de haut niveau des ministres de l'Éducation et de l'Environnement sur la Stratégie méditerranéenne pour l'éducation au développement durable et son plan d'action à l'horizon 2030, le 6 octobre 2022 de 15 h 30 à 19 h 15. À cette occasion, le Plan d'action sur l'EDD en Méditerranée, qui est reconnu comme une action régionale de la SMDD, a été adopté. Les ministres et les représentants des pays méditerranéens (Italie, Espagne, Liban, Maroc, Monténégro et Slovaquie) ont prononcé des discours de soutien, certains d'entre eux faisant explicitement référence au travail du système PNUE/PAM - Convention de Barcelone, y compris la CMDD. La coordinatrice du PAM/PNUE a également participé, en tant qu'oratrice, à l'événement de haut niveau sur la Stratégie méditerranéenne pour l'éducation au développement durable (SMEDD) et son plan d'action pour 2030, ainsi qu'aux événements parallèles organisés par les partenaires sur les déchets marins, la connaissance des océans, la participation du public et l'agenda méditerranéen d'adhésion à la Convention d'Aarhus.

100. Le CAR/Plan Bleu a contribué avec un essai d'expert intitulé « *Vision Setting : un secteur du tourisme côtier et marin durable en 2030 et 2050* » aux « *40 Perspectives d'experts sur l'avenir du tourisme côtier et marin* » qui rassemblent et présentent un large éventail de perspectives sur l'avenir du tourisme côtier et marin basé sur des questions et thèmes émergents sélectionnés par les 16 membres du Groupe de haut niveau pour une économie océanique durable. Ces perspectives accompagnent le rapport intitulé « *Opportunités pour transformer le tourisme côtier et marin : vers la durabilité, la régénération et la résilience* ». Ces deux documents ont été présentés le 29 juin, dans le cadre de la

Conférence des Nations unies sur les océans à Lisbonne (Portugal), lors du lancement de la plateforme de connaissances sur le tourisme côtier et marin durable et de l'événement parallèle officiel de l'UNOC : Construire des économies de tourisme océanique et des villes côtières durables et résilientes, le 1^{er} juillet 2022.

Résultat 5.4. Les partenariats et la coopération multipartite, y compris avec le secteur privé et l'interface science-politique, ont été renforcés.

101. Le Secrétariat a participé à la 16^e Session plénière de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM) qui s'est tenue à Dubaï (EAU) les 9 et 10 mars. Pendant l'Assemblée, une cérémonie de signature du protocole d'accord entre les deux organisations, approuvé par la CdP 22, a eu lieu.

102. Le Secrétariat a poursuivi sa collaboration avec les principaux partenaires qui ont signé des protocoles d'accord avec le PNUE/PAM, notamment le Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée (UpM), la Commission générale des pêches pour la Méditerranée, l'ACCOBAMS, l'UICN, etc. La Coordinatrice a eu une réunion bilatérale avec le Secrétaire général adjoint principal de l'UpM pour l'énergie et l'action climatique, M. Grammenos Mastrojeni, et a prévu une réunion bilatérale avec le nouveau Secrétaire général adjoint de l'UpM pour l'eau, l'environnement et l'économie bleue, M. Almotaz Abadi, pour discuter de questions d'intérêt commun, notamment les activités actuelles sur la mise en œuvre du protocole d'accord, la mise à jour éventuelle des domaines de coopération du protocole, les principales réunions et principaux événements à venir d'intérêt commun, ainsi que les moyens de renforcer la coopération dans un avenir proche. La Coordinatrice a également rencontré la Secrétaire exécutive de l'ACCOBAMS, Mme Salvador, pour discuter de questions d'intérêt commun, parmi lesquelles la contribution de l'ACCOBAMS au MED QSR 2023, l'échange de bonnes pratiques, la coopération sur les mesures de protection et de gestion spatiales pour la biodiversité marine, une éventuelle collaboration future ainsi que le renouvellement de l'Accord entre les deux organisations. De plus amples informations sont disponibles dans le Rapport du Secrétariat sur les questions spécifiques (document UNEP/MED BUR.93/6).

103. Depuis la signature du protocole d'accord entre le PNUE/PAM et la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) en 2012, les deux secrétariats ont considérablement intensifié leur interaction, l'échange d'informations, les connaissances des experts et la coopération sur des sujets d'intérêt commun, y compris sur les déchets marins, avec en ligne de mire une Méditerranée saine, notamment pour ses ressources vivantes. Le Secrétariat a participé à l'atelier régional MAVA-Lex à Louxor (Égypte) les 11 et 12 octobre 2022 qui s'est concentré sur la manière de récupérer, d'analyser et de stocker la législation nationale sur la pêche et l'aquaculture découlant des recommandations adoptées par la CGPM. À cette occasion, les possibilités de collaboration future entre le PNUE/PAM et la CGPM sur des questions connexes ont été discutées.

104. Le Secrétariat a participé à la semaine de l'UICN pour la conservation de la nature et à la Célébration du 20^e anniversaire du Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN, dans le panel de discussion intitulé « Dialogue sur la coopération régionale et la conservation de la nature en Méditerranée », avec le Secrétariat de l'UpM, l'ACCOBAMS et des représentants des autorités nationales. L'événement a été l'occasion d'échanger et de renforcer les relations avec les partenaires clés liés à la conservation de la nature en Méditerranée.

105. La collaboration avec l'Organisation maritime internationale (OMI) a également été encouragée, notamment en ce qui concerne la proposition conjointe et coordonnée sur la désignation de la mer Méditerranée, dans son ensemble, comme Zone de contrôle des émissions d'oxydes de soufre (Med SOx ECA), soumise le 4 février 2022 par la France au nom des Parties contractantes à la Convention de Barcelone et des États membres de l'Union européenne, à la 78^e Session du Comité de la protection du milieu marin de l'OMI (MEPC 78) organisée à Londres (Royaume-Uni) du 6 au 10 juin 2022. Le MEPC 78 a approuvé la désignation de Med SOx ECA en vertu de la règle 14 de l'appendice VI de la Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires (MARPOL). Les projets d'amendements visant la désignation officielle Med SOx ECA ont été proposés pour adoption à la 79^e session du MEPC de l'OMI (MEPC 79) qui se réunit à Londres (Royaume-Uni) du 12 au 16 décembre 2022.

106. Le Secrétariat a participé à la 13^e Réunion du Comité de pilotage de l'initiative InforMEA qui s'est tenue à Montreux (Suisse) du 11 au 13 octobre 2022. Cette réunion a été l'occasion pour les Accords multilatéraux sur l'environnement de discuter des questions liées à la collaboration sur les cours d'apprentissage en ligne (hébergés par la plateforme InforMEA), à la sensibilisation, à l'archivage et à la création d'archives numériques des AME, aux partenariats, aux tableaux de bord, aux rapports et aux systèmes en ligne, ainsi qu'à la préparation de la phase VI d'InforMEA.

107. Le PNUE/PAM a participé à la conférence MARLICE 2022 du 18 au 20 mai 2022 à Séville (Espagne). Tous les directeurs des mers régionales européennes et de l'Union européenne ont participé à la session ouverte « Mers connectées » pour discuter de la voie à suivre après les résultats de l'UNEA 5.2 et du Traité mondial sur les plastiques, y compris le rôle des mers régionales dans le soutien de la mise en œuvre des actions envisagées dans le cadre du Traité mondial sur les plastiques.

108. Le Secrétariat a participé à la deuxième réunion technique conjointe entre des représentants de la Convention sur

l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière (dite Convention d'Espoo), de son Protocole relatif à l'Évaluation stratégique environnementale et de cinq conventions sur les mers régionales et leurs protocoles à Genève, en ligne, 16 juin 2022. Les discussions ont porté sur l'identification des synergies et des activités de coopération possibles dans les régions marines, en ce qui concerne l'Évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière ainsi que l'Évaluation stratégique environnementale. Le processus est soutenu par le gouvernement italien.

109. En préparation de la Première réunion de coordination sur la stratégie méditerranéenne pour la prévention, la préparation et la lutte contre la pollution marine par les navires (2022-2031) qui sera organisée à Malte du 29 novembre au 1^{er} décembre 2022, le REMPEC a produit un rapport analytique sur les besoins et priorités des pays par rapport aux actions en cours et futures des parties prenantes régionales ainsi qu'aux projets et aux ressources disponibles, en identifiant les lacunes et les doublons. Le rapport a compilé les contributions des 13 parties prenantes principales (UpM, OSRL, FEDERCHIMICA, IOI, Cedre, APM, CLIA, IPIECA, Med Cruise, AESM, Initiative OuestMED, OceanCare, Sea Alarm et ITOPF) et des projets de Plans d'action nationaux (PAN) pour la mise en œuvre de ladite stratégie en Albanie, en Bosnie-Herzégovine, en Israël, au Monténégro, en Tunisie et en Turquie. Le projet de PAN du Maroc est en cours de préparation, tandis que celui de l'Égypte est en cours d'élaboration. Alors que huit PAN seront préparés avec le soutien du REMPEC, toutes les Parties contractantes sont encouragées à achever leurs PAN respectifs. Un site Web dédié à la stratégie, comprenant des outils de surveillance ou de rapports pour les Parties contractantes et les parties prenantes, est en cours de préparation et sera présenté à ladite réunion.

110. Le Plan de travail conjoint (PTC) PNUE/PAM-AEE 2022-2030, conclu fin 2021, devrait contribuer aux réponses du système PAM-Convention de Barcelone aux défis et priorités exprimés par les Parties contractantes, notamment à travers la Déclaration ministérielle d'Antalya. Le PTC a été publié et sa mise en œuvre a été lancée avec une première réunion entre l'AEE et le PNUE/PAM et ses Centres d'activités régionales qui s'est tenue en septembre 2022 pour identifier les domaines prioritaires d'intérêt commun, sur lesquels la coopération devrait être axée en 2022. Une deuxième réunion en ligne consacrée aux travaux d'évaluation est prévue pour octobre 2022.

111. Les synergies avec l'IPPC ont été renforcées. L'un des coordinateurs du MedCC, le professeur Wolfgang Cramer, a codirigé le document interchapitres sur la région méditerranéenne du sixième rapport d'évaluation du GIEC (groupe de travail 2) publié en 2022.

112. Le CAR/CPD, en tant que centre régional de la Convention de Stockholm, a rejoint le segment face-à-face de la COP de BRS qui s'est tenue à Genève (Suisse) du 6 au 17 juin 2022. Des actions de plaidoyer et de communication ont été planifiées en coordination avec le MED POL pour donner de la visibilité aux actions pertinentes préparées en Méditerranée (notamment dans le cadre du MedProgramme) et à la nécessité de renforcer les stratégies de prévention.

Résultat 5.5. Des approches coordonnées sont appliquées pour renforcer la capacité des institutions publiques à mettre en œuvre la Convention de Barcelone et ses Protocoles

113. Une série de conférences sur la GIZC et la PSM a été organisée en septembre-octobre 2022 pour les étudiants en Master de l'Université virtuelle syrienne (UVS). Cette coopération entre le CAR/PAP et l'UVS a été convenue et définie par un protocole d'accord et est liée au programme de qualification et de spécialisation du Master en gestion intégrée des ressources naturelles. L'équipe du CAR/PAP a contribué par des conférences au troisième semestre axé sur la gestion intégrée des ressources naturelles. Des sujets pertinents pour les étudiants ont été sélectionnés : Protocole GIZC et mise en œuvre du processus de GIZC ; PSM et interactions terre-mer ; lutte contre les problèmes découlant du changement climatique par la GIZC/PSM et meilleures pratiques d'adaptation dans les zones côtières ; Groupe côte et hydrologie de l'IMAP. Les devoirs pour les étudiants ont été préparés par l'équipe du CAR/PAP en utilisant l'expérience MedOpen.

114. En s'appuyant sur les actions incluses dans le SAPBIO post-2020 et dans la stratégie post-2020 pour les AMCP et les AMCE, des projets cohérents à mettre en œuvre aux niveaux régional, sous-régional ou multinational de la Méditerranée sont en cours d'identification, de conceptualisation et de rédaction. Ils seront élaborés dans le cadre d'une stratégie de collecte de fonds pour le SAPBIO post-2020, y compris la stratégie post-2020 pour les AMCP et les AMCE pour la période 2022-2030 et au-delà, soutenue par une conférence des donateurs au printemps 2023.

115. Un projet régional sur l'approche écosystémique de la pêche en synergie avec la CGPM a été préparé par le PNUE/PAM, avec le soutien du CAR/ASP, et la CGPM. Il attend maintenant l'approbation finale du FEM. Le projet comprend un soutien à la participation à la dotation en personnel pour l'Unité de coordination du PNUE/PAM, le CAR/ASP et dans les zones pilotes pendant quatre ans.

Programme SMT 6 : Vers une surveillance, une analyse, une connaissance et une vision de la mer et du littoral méditerranéens pour une prise de décision informée

Résultat 6.1. Des activités de prospective inclusives et participatives sont entreprises aux niveaux régional, national et local et accompagnées du renforcement des capacités connexes.

116. La préparation de l'Analyse diagnostique transfrontalière (TDA) est en cours : les premiers chapitres de travail de la TDA sont en cours de préparation, principalement les chapitres 3 à 9 sur la socioéconomie de référence (chapitre 3), les questions transfrontalières (chapitre 4), le genre (chapitre 5), les parties prenantes (chapitre 6), la gouvernance (chapitre 7) par le Comité scientifique de la TDA pour décembre 2022 ; l'analyse de scénarios (chapitre 8) et les liens avec les ODD (chapitre 9) suivront en janvier 2023 pour le prochain Comité scientifique régional de la TDA d'ici février 2023. Trois sessions conjointes en ligne ont été proposées les 16, 17 et 21 novembre, entre les consultants régionaux de la TDA et le consultant de la TDA, afin d'entreprendre l'exercice intégré d'Analyse des chaînes de causalité (CCA) lié au chapitre 4 (questions transfrontalières) résultant des travaux du consultant sur la pollution (thème central de la TDA), la biodiversité, le changement climatique et l'économie environnementale.

117. Dans le cadre de l'initiative de prospective MED 2050, un atelier par vidéoconférence organisé par le CAR/Plan Bleu avec des jeunes du pourtour méditerranéen a eu lieu le 2 mars 2022, suivi d'un atelier à Montpellier (France) du 30 mai au 1^{er} juin, pour produire des esquisses de scénarios exploratoires. Deux réunions du groupe MED 2050 Foresight ont eu lieu le 5 avril 2022 (par vidéoconférence) et le 12 juillet 2022 à Marseille (France). Les 23 et 24 septembre, les scénarios du MED 2050 ont été présentés à Bizerte (Tunisie), à l'occasion du Forum Mondial de la Mer. Les rapports des modules 1 et 2 devraient être finalisés et publiés respectivement en octobre et novembre 2022.

118. L'étude sur les tendances et les perspectives de la pollution marine provenant des navires ainsi que du trafic maritime et des activités offshore en Méditerranée préparée par le REMPEC a été publiée en ligne.

Résultat 6.2. L'IMAP, les travaux de prospective et d'autres exercices et outils d'évaluation sont approfondis en se fondant sur des données scientifiques afin de renforcer l'interface science-politique et le processus de prise de décisions

119. Les activités du Groupe pollution de l'IMAP se poursuivent et visent à fournir les résultats définis dans le cadre de sept processus et étapes clés de la feuille de route du MED QSR 2023. Les résultats au niveau des Indicateurs communs du Groupe pollution de l'IMAP sont en cours de préparation pour quatre sous-régions méditerranéennes en considérant les données communiquées dans l'IMAP-IS par chaque Partie contractante. Étant donné l'absence de données communiquées par les Parties contractantes pour tous les Indicateurs communs de l'IMAP liés à la pollution et à l'eutrophisation, des sources alternatives ont également été explorées et utilisées, le cas échéant et dans la mesure du possible. À la suite des critères d'évaluation nouveaux et/ou actualisés pour les Indicateurs communs 13, 17 et 20, des méthodologies d'évaluation établies pour les Indicateurs communs 13, 14, 17 et 21 de l'IMAP, ainsi que de l'utilisation proposée des sources documentaires pour les Indicateurs communs 18 et 20 de l'IMAP, les travaux se poursuivent pour fournir les conclusions d'évaluation par sous-divisions intégrés et agrégés dans les conclusions d'évaluation pour les sous-régions méditerranéennes. Le manque de données communiquées par les Parties contractantes, comme défini dans les Décisions IG.23/6 et IG.24/64, rend difficile la livraison des conclusions de l'évaluation en accord avec la feuille de route du MED QSR 2023 et l'évaluation des besoins telle qu'approuvée dans l'annexe V de la Décision IG.24/64.

120. La Réunion du CORMON sur la pollution s'est tenue les 27 et 30 mai 2022 par vidéoconférence. Les participants à la Réunion ont donné leur avis sur les progrès réalisés par le Groupe pollution de l'IMAP dans le cadre de la préparation du MED QSR 2023, et ont examiné et approuvé les critères d'évaluation proposés pour l'Indicateur commun 17 de l'IMAP ; les nouvelles valeurs de référence et valeurs limites pour l'Indicateur commun 13 de l'IMAP ; l'application de l'outil NEAT pour soutenir l'évaluation du BEE dans la mer Adriatique ; les méthodologies proposées pour évaluer l'état du milieu marin dans les zones pour lesquelles les données sont insuffisantes ; et les Normes de données et Dictionnaires de données pour les Indicateurs communs 18 et 20 de l'IMAP.

121. Les projets EcAp Med III, IMAP-AMP et MED II sur les déchets marins financés par l'UE progressent bien. Des produits de communication communs ont été préparés et envoyés pour ces trois projets, avec une brochure traduite en quatre langues (ENG, FR, ES, AR), une vidéo (<https://www.youtube.com/watch?v=oTdQIID-8B0>) et un article commun publié sur le site Web du PNUE/PAM (<https://www.unep.org/unepmap/news/news/how-unepmap-eu-funded-projects-achieving-good-environmental-status-Mediterranean>). La conclusion d'accords juridiques avec les autres pays bénéficiaires est en cours afin de permettre la mise en œuvre des activités et la collecte de données. Dans le cadre du Med III de l'EcAp, le Secrétariat a conclu des accords juridiques avec des agences en Israël et au Maroc ; des accords avec des agences en Algérie, au Liban et en Tunisie devraient être signés en octobre 2022. Des accords juridiques de l'EcAp Med III sont en place entre le CAR/ASP et l'Égypte, le Liban, la Libye, le Maroc et la Tunisie. Dans le cadre de l'IMAP-AMP, des accords juridiques ont été signés avec l'Égypte, Israël, le Liban, la Libye, le Maroc et la Tunisie.

122. Les réunions de l'Équipe spéciale de l'IMAP continuent à se tenir mensuellement et abordent les questions clés de la mise en œuvre de la feuille de route de l'EcAp, de l'organisation des CORMON et de la mise en œuvre de la feuille de route du Rapport sur l'état de la qualité de la Méditerranée (MED QSR) 2023. Un modèle pour le MED QSR a été préparé, sur la base des grandes lignes et des contenus annotés convenus à la 8^e réunion du Groupe de coordination de

l'EcAp organisée le 9 septembre 2021, qui sera présenté aux réunions des CORMON en février-mars 2023. Le CAR/INFO a entamé le travail de collecte et d'analyse des données de surveillance disponibles aux fins de la représentation cartographique du MED QSR 2023. Le CAR/Plan Bleu a préparé un ensemble de cinq illustrations cartographiques « *Pression - Réponse* », comme contribution au MED QSR 2023.

123. Les composantes du PAM, et en particulier le CAR/INFO, aident les Parties contractantes à soumettre leurs données au Système d'information de l'IMAP. Toutefois, le niveau de communication des données est inférieur à l'engagement pris collectivement, ce qui met en péril la livraison du MED QSR 2023. Considérant l'importance primordiale de la communication des données de surveillance conformément à plusieurs décisions des CdP 19, 20, 21 et aux jalons de la feuille de route du MED QSR 2023, le 9^e Groupe de coordination de l'EcAp (5 juillet 2022) a réitéré l'urgence pour les Parties contractantes de répondre aux appels à données de juin 2020, octobre 2021 et septembre 2022 et de donner la priorité à la soumission de leurs données et/ou à l'achèvement du processus de validation du système d'information de l'IMAP de toute urgence.

124. Des SSFA avec 10 pays sont en cours pour rendre opérationnels les programmes nationaux de surveillance des déchets marins, dans le but de générer des données et de renforcer les capacités ou capacités techniques nationales des autorités locales.

125. Afin de soutenir la mise en œuvre du programme national de surveillance intégrée du Monténégro, qui est basé sur l'IMAP, un SSFA a été signé entre les homologues nationaux et le PNUE/PAM-MED POL en vue de mettre en œuvre la surveillance des IC 13 et 14, 17, 18, 22 et 23 de l'IMAP et de contribuer à l'évaluation du milieu marin de la sous-région de la mer Adriatique. Les activités au Monténégro sont soutenues par les moyens alloués dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de coopération bilatérale avec le ministère italien de la Transition écologique (MiTE). La demande de la Bosnie-Herzégovine concernant la mise en œuvre du Groupe pollution et déchets marins de l'IMAP au niveau national est en cours d'examen par le Secrétariat.

126. Le CAR/Plan Bleu a débuté les travaux dans le cadre du projet ABIOMMED, financé par l'UE dans le cadre de la DCSMM, afin d'élaborer un guide méthodologique sur l'analyse socioéconomique ex post des mesures visant à atteindre le BEE en Méditerranée. Dans ce cadre, une analyse socioéconomique d'une mesure régionale de biodiversité sera menée. Les résultats sont attendus pour mi-2023.

127. Le CAR/CPD a collaboré avec le CAR/Plan Bleu pour mettre à la disposition du public l'ensemble des indicateurs du CPD dans MapX, la composante cartographique de la Salle de situation de l'environnement mondial-Méditerranée (Med WESR) du PNUE. En 2021, le CAR/CPD a publié 30 fiches d'information sur la CPD, avec des données actualisées sur les progrès réalisés en matière de développement durable par les pays méditerranéens, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action régional sur la CPD. En 2022, des curseurs temporels ont été développés pour les indicateurs, tant pour les fiches de CPD que pour celles du Plan Bleu.

128. L'élaboration du programme d'évaluation des espèces non indigènes (ENI) se fait dans le cadre des projets IMAP-AMP et EcAp MEDIII financés par l'UE. Le projet de référence régionale sur les ENI a été discuté à la réunion du CORMON organisée les 28 et 29 mars 2022 et approuvé par la réunion du Groupe de coordination de l'EcAp qui s'est tenue par vidéoconférence le 5 juillet 2022 pour être utilisé dans le cadre du MED QSR 2023.

129. Les échelles de surveillance et d'évaluation, les critères d'évaluation, les valeurs de référence et valeurs seuils des indicateurs communs de l'IMAP relatifs aux espèces non indigènes (IC 6) préparés et discutés par la réunion du CORMON de juin 2021 et ont été approuvés pour leur utilisation pour l'élaboration du MED QSR 2023. Les échelles de surveillance et d'évaluation, les critères d'évaluation, les valeurs de référence et valeurs seuils des indicateurs communs de l'IMAP relatifs aux oiseaux de mer ainsi que les valeurs de référence des espèces non indigènes aux échelles nationale, sous-régionale et régionale ont été approuvés par le CORMON de mars 2022 et validés par la 9^e réunion du Groupe de coordination de l'EcAp le 5 juillet 2022.

130. Des valeurs de référence (VR) et des valeurs seuils (VS) actualisées ont été adoptées pour l'IC 22 de l'OE 10 de l'IMAP par la CdP 22. Des valeurs pertinentes sont également en cours d'élaboration pour l'IC 23 de l'OE 10 de l'IMAP (macrodéchets sur les fonds marins et microplastiques flottants) et seront présentées à la prochaine réunion du CORMON sur les déchets marins en 2023 (mars 2023). Des travaux ont également été lancés pour la mise à jour des VR et l'établissement de VS pour l'Indicateur candidat 24 de l'OE 10 de l'IMAP (ingestion et emmêlement sur les tortues marines).

131. L'élaboration des échelles de surveillance et d'évaluation, des critères d'évaluation, des valeurs seuils et des valeurs de référence pour les indicateurs communs de l'IMAP relatifs aux oiseaux marins est en cours de discussion par le Groupe de travail en ligne. Ces éléments ont été présentés à la réunion du CORMON sur la biodiversité et la pêche organisée par vidéoconférence les 28 et 29 mars 2022 et approuvés par la réunion du Groupe de coordination de l'EcAp qui s'est tenue par vidéoconférence le 5 juillet 2022 pour leur utilisation aux fins du MED QSR 2023. Les échelles de surveillance et

d'évaluation, les critères d'évaluation, les valeurs seuils et les valeurs de référence pour les indicateurs communs de l'IMAP liés aux habitats benthiques sont en cours d'élaboration en étroite collaboration avec le Groupe de travail en ligne sur les habitats benthiques. Un projet de rapport a été préparé et sera présenté à la réunion du CORMON sur la biodiversité et la pêche prévue en février 2023 (à confirmer).

132. Les éléments d'évaluation des habitats et des espèces non indigènes ont été présentés aux symposiums méditerranéens organisés du 19 au 23 septembre 2022 à Gênes (Italie) sur la végétation marine, le coralligène, les habitats obscurs et les espèces non indigènes.

133. Des progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre de la deuxième phase de l'IMAP dans le cadre du projet EcAp Med III financé par l'UE. Une analyse documentaire sur les sources de données disponibles, les meilleures pratiques et les méthodologies en Méditerranée pour la surveillance et l'évaluation des dommages aux fonds marins est en cours. Le projet de rapport est en cours de révision par le CAR/ASP et sera partagé avec la CGPM. Ce résultat sera discuté par le CORMON en février 2023 (à confirmer) et sera utilisé pour l'élaboration de l'Objectif écologique 6 sur l'intégrité des fonds marins qui sera préparé dans le cadre du projet ABIOMMED. Un premier projet a été préparé et sera discuté avec le Groupe de travail en ligne en novembre 2022 et la réunion du CORMON sur la biodiversité et la pêche.

134. Le MedProgramme mettra au point une stratégie de surveillance offshore basée sur l'évaluation des expériences comparatives de surveillance offshore en Méditerranée et les besoins des pays éligibles au FEM, en définissant une justification et une méthodologie pour la sélection des stations de surveillance offshore. La méthodologie convenue sera ensuite appliquée pour aider les pays participants à étendre leurs IMAP nationaux aux zones marines qui ne sont pas directement touchées par les sources terrestres. Le projet soutiendra également jusqu'à cinq pilotes pour mettre en place l'IMAP pour des indicateurs sélectionnés dans les zones offshore.

Résultat 6.3. La mise en œuvre de l'IMAP et les outils de suivi de l'environnement et du développement fournissent des données actualisées et de qualité à l'appui des processus décisionnels des Parties contractantes et de l'évaluation du BEE.

135. Afin de soutenir la mise en œuvre des activités nationales, la renégociation de l'Accord inter-Nations Unies pour 2022 et 2023 entre le PNUE/PAM - MED POL et le Laboratoire d'étude de l'environnement marin (MESL) de l'Agence internationale de l'énergie atomique a eu lieu de juin à octobre 2022. Dès la signature prévue de cet Accord, les tests d'aptitude seront organisés, ainsi que la préparation de programmes de formation pertinents sur l'analyse d'éléments traces et de polluants organiques dans les échantillons marins.

136. Le REMPEC a préparé l'examen des meilleures pratiques du Descripteur 8 (D08C04, établissement de rapports 2018) de la Directive-cadre « Stratégie pour le milieu marin » (DCSMM) et le projet révisé de Norme de données et de Dictionnaires de données pour l'Indicateur commun 19, et devrait fournir la méthodologie pour l'évaluation du BEE liée à l'IC 19 de l'IMAP, d'ici le 31 octobre 2022, de même que les conclusions de l'évaluation initiale liée à l'IC 19 de l'IMAP pour contribuer à la préparation du MED QSR 2023, d'ici le 10 décembre 2022.

137. Des lignes directrices pour la surveillance des microplastiques provenant des stations de traitement des eaux usées et des apports fluviaux de déchets marins (dans le cadre du projet MED II sur les déchets marins) sont en cours d'élaboration. Des concepts sont élaborés pour élargir et améliorer les capacités de surveillance et de prévision dans le milieu marin grâce à l'intégration de réseaux de systèmes d'observation et de prévision (observatoires océanographiques) à travers la Méditerranée et d'autres mers européennes environnantes, pour lesquelles une carte conceptuelle des principales politiques et institutions pertinentes dans l'UE, aux niveaux national, régional et international, liées aux stratégies numériques, a été élaborée par le CAR/ASP en collaboration avec le consortium ILIAD. Une évaluation des besoins intersectoriels en matière de développement des capacités, y compris la planification et la conception de formations et d'ateliers, est en cours.

138. Le CAR/INFO a commencé la mise à jour annuelle et l'analyse de la vulnérabilité d'InfoMAP et du Système de rapports de la Convention de Barcelone (BCRS) et de ses fonctionnalités en vue d'en évaluer les besoins d'amélioration. Le mandat de l'Équipe spéciale chargée de la gestion des données du PAM a été préparé et la réunion de lancement a eu lieu. L'intégration des bases de données disponibles et des données intégrées provenant des autres composantes du PAM a débuté, conformément aux travaux effectués par l'Équipe spéciale chargée de la gestion des données. La maintenance et le renouvellement de la plateforme InfoMAP ont été assurés ainsi que l'intégration de leurs modules. Les tâches de gestion des données pour le CAMP de la Bosnie-Herzégovine et le CAMP transfrontalier d'Otrante ont été réalisées en vue d'une intégration complète au système InfoMAP.

139. Le système infoMAP de Normes de données et de Dictionnaires de données de l'IMAP pour les indicateurs 3, 4, 5, 18 et 20 a progressé grâce au CAR/INFO en étroite collaboration avec les composantes compétentes du PAM. L'élaboration de nouvelles Normes de données et de nouveaux Dictionnaires de données pour les Indicateurs communs 19 et 7 à 11 de l'IMAP a débuté. Le service d'assistance du CAR/INFO fournit un soutien continu aux Parties contractantes

pour l'établissement des rapports de l'IMAP et d'autres réunions d'assistance ou de formation ont été prévues (deux ateliers d'assistance et de formation ont été organisés avec la Turquie et Israël). De plus, les Normes de données (ND) et les Dictionnaires de données (DD) pour l'Indicateur candidat 24 de l'OE 10 de l'IMAP (ingestion et emmèlement sur les tortues marines) ont été approuvés par la Réunion du CORMON sur les déchets marins qui s'est tenue en mai 2022.

140. Le Système d'information géographique intégré méditerranéen pour l'évaluation des risques et la lutte contre la pollution marine (MEDGIS-MAR) du REMPEC a été intégré par le CAR/INFO dans le système de gestion des données Info-MAP.

141. Les 17 et 18 mai 2022 à Ankara (Türkiye), un atelier technique sur la mise en œuvre de l'IMAP a été organisé conjointement par le CAR/PAP et le CAR/INFO avec les utilisateurs de l'IMAP responsables du suivi des indicateurs communs. L'atelier a commencé par une présentation générale de l'IMAP, de la préparation du QSR 2023 et en particulier les indicateurs communs liés à la côte et à l'hydrographie, notamment l'IC 16 sur la côte. La deuxième partie était liée à l'exercice pratique avec les experts SIG et des détails ont été fournis pour le suivi de l'IC 16. Toutes les questions ouvertes ont été abordées, et les participants turcs fourniront des données de surveillance d'ici l'automne ; environ 5 000 km de côte seront surveillés.

142. Dans le cadre du projet EcAp Med III, tous les rapports nationaux ont été achevés pour les IC 15 et IC 16, et les données recueillies seront incluses dans le projet du MED QSR 2023 (OE 7), le cas échéant. Le rapport sur les enseignements tirés a également été préparé et sera utilisé pour la préparation du QSR 2023 et présenté à la réunion correspondante du CORMON en 2023.

Programme SMT 7 : Pour des activités de plaidoyer, de sensibilisation, d'éducation et de communication éclairées et cohérentes

Résultat 7.1. Les parties prenantes et les décideurs politiques sont dûment informés de l'état de la mer et du littoral méditerranéens et sensibilisés aux questions environnementales prioritaires

143. Le PNUE/PAM a pris part à deux réunions importantes pour plaider en faveur d'une action plus rapide pour la mise en œuvre de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles, qui est le chemin le plus court pour assurer un avenir résilient et durable dans la région méditerranéenne :

- Le Secrétariat s'est préparé de manière proactive, notamment par des échanges avec les Parties contractantes, et a participé à la Conférence des Nations unies sur les océans de 2022 du 27 juin au 1^{er} juillet 2022. Trois événements parallèles organisés ou coorganisés par le PNUE/PAM ont permis d'aborder des éléments importants de la réponse régionale à la triple crise planétaire du changement climatique, de la perte de biodiversité et de la pollution. Les points forts de la participation du PNUE/PAM sont présentés sur cette page Web spéciale : <https://bit.ly/Med-UNOC22>.
- La neuvième conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » de la CEE-ONU a été organisée à Nicosie (Chypre) du 5 au 7 octobre 2022. Le PNUE/PAM s'est associé à plusieurs [partenaires du PAM](#) pour promouvoir le tourisme durable et faire progresser la connaissance des océans. Les points forts de la participation du PNUE/PAM sont présentés dans cet article (en date du 20 septembre 2022) : <https://bit.ly/MAP-EfE>.

144. Une collaboration en cours avec l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM), un partenaire du PAM, permettra de publier le Guide du parlementaire pour la protection de la mer et du littoral méditerranéens pendant l'exercice biennal en cours. Cela servira de manuel pratique pour les parlementaires du pourtour méditerranéen, en exploitant leur rôle pour une meilleure mise en œuvre et le respect de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles grâce à des lois nationales adéquates et en tenant les acteurs gouvernementaux responsables.

145. Le Secrétariat a préparé le projet de feuille de route pour la quatrième édition du Prix Istanbul pour les villes respectueuses de l'environnement (2022-2023). À sa 23^e Réunion, le Comité de pilotage de la CMDD a accueilli favorablement la feuille de route et a encouragé le Secrétariat à mettre en œuvre les activités en conséquence, en coopération avec les partenaires concernés, en révisant le processus et sa méthodologie en vue de les simplifier, en lançant l'appel à candidatures en temps voulu, et en renforçant la communication en cours de route pour susciter davantage d'intérêt de la part des villes côtières méditerranéennes. Il a été recommandé d'entreprendre une réflexion avec les membres de la CMDD et les partenaires concernés sur la façon de faciliter davantage l'ensemble du processus de sélection et de désignation, tout en maintenant des normes de durabilité élevées dans la méthodologie, le cadre d'évaluation et les indicateurs clés de performance.

146. Au cours de la période de juin à septembre 2022, le Secrétariat a poursuivi la mise en œuvre de la feuille de route susmentionnée, avec le soutien en nature de l'Initiative internationale pour un environnement bâti durable (iisBE-Italie) dans le contexte de l'ENI CBC MED Villes méditerranéennes durables. Le 20 juillet 2022, le Secrétariat a organisé une réunion de consultation en ligne qui a rassemblé des membres du Comité de pilotage de la CMDD, des réseaux de municipalités et des autorités locales, des représentants des villes candidates, des experts individuels et des collègues des

composantes PNUE/PAM/Centres d'activités régionales. À cette réunion, le projet de méthodologie actualisée de la quatrième édition du Prix Istanbul pour les villes respectueuses de l'environnement (2022-2023) a été présenté et discuté en profondeur, en même temps que le cadre d'évaluation des indicateurs et le formulaire de candidature. Ensuite, le formulaire de candidature, le cadre d'évaluation des indicateurs et le guide pour le calcul des indicateurs ont été complétés, avec le soutien continu d'iSBE-Italie. Les aspects techniques pratiques ont été abordés par le CAR/INFO en vue du lancement de l'appel aux villes candidates à travers une page Web dédiée, avec un formulaire de candidature disponible en ligne pour la première fois.

147. L'Unité de coordination et le CAR/ASP ont organisé, en collaboration avec le secrétariat permanent de l'Accord Pelagos, l'édition 2022 de la Journée des ASPIM, la toute première du genre. Elle a commencé par une campagne numérique lancée le 15 avril 2022 sur Internet et les médias sociaux avec pour slogan « *Ensemble pour protéger la biodiversité méditerranéenne* », suivie d'un événement spécial célébrant les ASPIM comme outil de coopération pour la conservation de la biodiversité en Méditerranée et organisé au Musée océanographique de Monaco le 20 mai 2022. L'événement a vu la participation de gestionnaires d'ASPIM, de partenaires clés et de représentants des autorités environnementales des pays ayant des ASPIM. Un segment de haut niveau ainsi que la cérémonie de remise de certificats des ASPIM ont été honorés par la présence de S.A.S. le Prince Albert II de Monaco. Un point de presse a eu lieu en marge de l'événement et a vu la participation de la Coordinatrice du PNUE/PAM et du Directeur du CAR/ASP.

148. Le Maroc et la ville de Tanger ont été choisis pour accueillir l'édition 2022 de la célébration régionale de la Journée de la côte méditerranéenne. Organisé le 28 septembre 2022, l'événement a été l'occasion de solliciter les décideurs, les planificateurs, les autorités locales et l'ensemble de la société civile pour unir leurs efforts et relever les défis du changement climatique. La célébration de 2022 a été ouverte par le Secrétaire général du ministère de la Transition économique et du Développement durable du Maroc. La session d'ouverture a été suivie de deux panels : le premier consacré aux enjeux, défis et solutions pour le développement durable au niveau méditerranéen et le second au niveau local, c'est-à-dire aux particularités de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma qui élabore actuellement le Schéma régional du littoral dans le cadre des sous-projets 2.1. et FSCC du MEDprogramme du FEM. Comme l'ont souligné les panélistes, l'élaboration d'un tel schéma renforcera le développement durable de la région et représente une étape importante dans la mise en œuvre du Protocole GIZC par le Maroc. Diverses activités de sensibilisation ont été organisées par l'Association marocaine pour un environnement durable, sur la plage de Malabata à Tanger, au cours desquelles environ 200 écoliers de Tanger ont montré leurs connaissances et leur enthousiasme pour garder l'environnement propre.

149. Au cours de cette période, le Secrétariat a travaillé en étroite collaboration avec l'Union pour la Méditerranée (UpM) en vue de renforcer la collaboration et la sensibilisation. À cette fin, le PNUE/PAM participera au Pavillon méditerranéen lors de la COP 27 de la CCNUCC qui se tiendra du 6 au 18 novembre 2022 à Sharm el-Sheikh (Égypte) ; le Pavillon méditerranéen est le premier de ce type à être mis en place lors d'une conférence des Nations unies sur le changement climatique. Il s'agit d'une initiative menée par l'UpM en collaboration avec le PNUE/PAM et la Fondation PRIMA, ainsi qu'avec une coalition d'institutions s'occupant de l'action climatique dans la région. En date du 13 septembre 2022, le Secrétariat a publié un avis aux médias présentant la raison et l'objectif de la participation du Pavillon méditerranéen à la COP 27 de la CCNUCC : <https://bit.ly/MedPavilion>.

150. Plusieurs célébrations locales de la Journée de la côte ont eu lieu avec le soutien et la participation du CAR/PAP : en Croatie (à trois endroits différents sur la côte), en Slovénie (où la Semaine de la côte est devenue une tradition depuis plus de 10 ans maintenant), en Bosnie-Herzégovine (juste après la Conférence finale du CAMP de BH), tandis que des événements en ligne ont été organisés par nos collègues grecs de HELMEPA et de l'Université Virtuelle Syrienne (UVS).

151. La campagne numérique organisée par le PNUE/PAM avec le soutien de l'équipe spéciale sur la communication du PAM a permis d'assurer la visibilité de l'édition 2022 de la Journée de la côte méditerranéenne. Plusieurs partenaires institutionnels et particuliers ont partagé les supports et les messages préparés avec le soutien du CAR/INFO, qui a apporté son aide pour la conception graphique et a joué un rôle déterminant dans la mise à jour du site Web consacré à cette célébration régionale : <https://bit.ly/Med-Coast-Day2022>. L'utilisation du hashtag #MedCoastDay sur Twitter (<https://twitter.com/hashtag/MedCoastDay>) et sur d'autres plateformes témoigne de l'implication de la population.

152. Un effort conjoint au niveau du système du PAM est en cours concernant l'intégration de la dimension de genre et pour une meilleure inclusion potentielle des aspects concernant l'égalité des sexes dans le Programme de travail 2024-2025. Des points focaux pour l'égalité des sexes ont été identifiés par les CAR et, en collaboration avec l'Unité de coordination, une stratégie possible du PAM en matière d'égalité des sexes est en cours de discussion, afin de soutenir et de coordonner les efforts déployés au niveau du PAM pour atteindre les objectifs de l'ODD 5.

Résultat 7.2. Les citoyens et le grand public sont sensibilisés et informés dans le cadre de projets scientifiques participatifs et de campagnes numériques

153. Le « *Guide pour adolescents sur le Plan d'action pour la Méditerranée et la Convention de Barcelone* », produit

par l'équipe de communication de l'Unité de coordination et publié le 8 février 2021, a été traduit en italien par le CAR/INFO pour servir de produit de sensibilisation au Festival des citoyens de la Méditerranée qui s'est déroulé du 2 au 5 juin 2022 à Catane (Italie). La publication sera également disponible en arabe au cours de la présente période biennale. Le CAR/CPD a récemment conçu et préparé une affiche téléchargeable avec un QR code pour proposer le Guide en téléchargement. Le Guide offre une présentation simplifiée du cadre juridique du PNUE/PAM-Convention de Barcelone, couvrant un large éventail de thèmes relatifs à l'environnement marin et côtier méditerranéen ainsi qu'au développement durable. Ce produit de communication et outil de sensibilisation est destiné aux partenaires du PAM, aux praticiens de l'éducation à l'océan, aux éducateurs et aux jeunes lecteurs âgés de 11 à 17 ans dans la région méditerranéenne et au-delà : <https://bit.ly/334k92q>.

154. L'Unité de coordination a fourni une série de produits de communication pour les projets financés par l'UE et mis en œuvre par le PNUE/PAM, notamment un clip vidéo (<https://youtu.be/oTdQIID-8B0>) et une brochure intitulée « Signaux prometteurs en Méditerranée » (<https://bit.ly/BrightSpotsMed>). La brochure est proposée dans les quatre langues officielles. Ces deux produits sont accessibles à partir des pages consacrées aux projets sur le site Web du PNUE/PAM et ont été largement diffusés avec le soutien des Centres d'activités régionales. Les projets financés par l'UE ont également bénéficié d'autres formes de supports de communication, notamment des articles sur le Web (exemple : <https://bit.ly/3PJZcMo>) et des messages d'actualité sur les médias sociaux. Un effort similaire est entrepris pour soutenir le programme de travail du MedProgramme sur la communication (exemple : <https://bit.ly/3D3JYPv>).

155. Le CAR/Plan Bleu a lancé une nouvelle initiative de communication « *Les Rendez-vous du Plan Bleu* », avec un premier événement le 22 février 2022 axé sur le processus Med SOx ECA, en coordination avec l'Unité de coordination et le REMPEC. Cette première édition a réuni 57 participants sur les 110 inscrits. La conférence a été diffusée sur YouTube : <https://www.youtube.com/watch?v=EHtyl8JTG0>. La deuxième édition a eu lieu le 7 juin avec 39 participants et a mis l'accent sur la récente publication des Lignes directrices pour la durabilité des croisières et de la navigation de plaisance dans la région méditerranéenne. Le Plan Bleu a invité le Port de Sète-Sud de France, le Marseille Provence Cruise Club et Northern Light Composite à participer à cette conférence. Lors de la troisième édition, le 27 octobre, des experts et spécialistes du Plan Bleu, mais aussi de ses partenaires de MedECC et de la plateforme Océan Climat expliqueront les risques côtiers liés au changement climatique dans le bassin méditerranéen. Pour cette édition, 100 personnes sont attendues.

156. Une nouvelle vidéo intitulée *Salt in the eyes* (« Du sel dans les yeux ») est produite dans le cadre du projet Expériences et partage des connaissances financé par la Fondation MAVA. La vidéo vise à partager les enseignements tirés du programme d'observation des prises accessoires, tout en promouvant le rôle des observateurs et des pêcheurs dans la résolution du problème de prises accessoires. La vidéo a été lancée à la Réunion internationale sur les prises accessoires qui s'est tenue à Malaga du 4 au 6 octobre 2022.

157. Plusieurs reportages (National GEO, CNN et DW) ont été tournés en Tunisie pour présenter les solutions développées sur la question des prises accessoires pour une pêche plus durable. Le reportage de CNN Grèce a remporté le premier prix du « *Meilleur reportage international* ». Un film est en cours de réalisation pour partager les enseignements du programme d'observation des prises accessoires et promouvoir le rôle des observateurs et des pêcheurs dans la résolution du problème de prises accessoires.

158. Des ateliers et événements scientifiques ont été diffusés en ligne (événements liés aux ASPIM, aux prises accessoires, à la pêche durable, aux jumeaux numériques de l'ILIAD, à la conservation de la biodiversité (UNOC 2022), à la restauration de *Pinna nobilis*, et plus récemment aux symposiums méditerranéens sur la végétation marine, le coralligène, les habitats obscurs et les espèces non indigènes). Les réunions organisées par le CAR/ASP sont enregistrées sur le compte YouTube du CAR/ASP.

159. Le CAR/ASP a participé à une émission de radio pour sensibiliser à la conservation de la biodiversité marine et présenter les activités du CAR/ASP en Tunisie. À ce jour, le CAR/ASP a participé à cinq programmes de juin à août 2022 qui sont disponibles en ligne (l'univers marin/Radio IFM). En outre, le soutien à EnviroFest en Tunisie et la collaboration avec des ONG locales ont été renouvelés pour organiser des projections de films et des activités de sensibilisation dans huit zones côtières de mai à décembre 2022.

Résultat 7.3. Vers une transformation numérique : les technologies numériques sont exploitées afin d'améliorer la mise en réseau et la visibilité du PAM

160. Le CAR/ASP est partenaire d'un consortium regroupant 56 partenaires dirigés par INTRASOFT International S.A. en Grèce qui a obtenu un financement de la Commission européenne pour le projet de trois ans intitulé « *Jumeaux numériques intégrés pour les données marines et maritimes et les services d'information* » (ILIAD), répondant à un appel à candidatures dans le cadre du programme de travail H2020 de l'UE « *Mers et océans transparents et accessibles : vers un jumeau numérique de l'océan* ». Le budget du CAR/ASP en tant que partenaire des utilisateurs finaux au sein du

Consortium est de 235 000 euros. Il a débuté le 1^{er} février 2022 et porte sur le renforcement des capacités, l'impact sur les décideurs, notamment en ce qui concerne les engagements du Green Deal européen (EGD) et de la Stratégie numérique, ainsi que sur la sensibilisation, la participation des citoyens et des parties prenantes et la diffusion.

161. Le contenu de la plateforme collaborative des ASPIM est en cours de mise à jour. Une page Web sur la Journée des ASPIM a été créée, les informations sur les ASPIM ont été mises à jour avec le soutien des gestionnaires ; des nouvelles, des communiqués de presse, des articles, des déclarations, ont été publiés sur la plateforme depuis le 14 avril 2022.

D'autres contenus seront publiés en fonction des besoins.

162. Le CAR/INFO a entamé le processus d'identification des priorités dans le cadre de la Stratégie de transformation numérique.